

N°18

JUIN

2012

REVUE
POLITIQUE
MENSUELLE
DU PCF

P.22 COMBAT D'IDÉES

LE CAS CESARE
BATTISTI ;
UN PASSÉ QUI
NE PASSE PAS

par Gérard Streiff

P.28 REVUE DES MEDIA

FG BOBO,
FN PROLO :
LA NOUVELLE
RENGAINE

par Alain Vermeersch

P.34 HISTOIRE

ÊTRE CITOYEN SOUS
LE DIRECTOIRE :

LES FORMES
D'ORGANISATION
POLITIQUES

par Philippe Bourdin

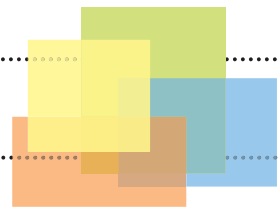
LA REVUE DU PROJET

▶ P.6 LE DOSSIER

SPORTS L'HUMAIN D'ABORD

Parti communiste français

APPEL À CONTRIBUTIONS



« **BEAUCOUP METTENT DE L'ÉNERGIE À RÉSISTER, IL EN FAUT TOUT AUTANT QUI SE MÊLENT DU DÉBAT POLITIQUE !** »

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, a invité ainsi l'ensemble des forces sociales, syndicales, associatives, à investir le débat d'idées et à participer à la construction d'une véritable alternative politique à gauche.

Nous voulons nous appuyer sur l'expertise professionnelle, citoyenne et sociale de chacune et chacun, en mettant à contribution toutes les intelligences et les compétences. *La Revue du projet* est un outil au service de cette ambition.

Vous souhaitez apporter votre contribution ? Vous avez des idées, des suggestions, des critiques ? Vous voulez participer à un groupe de travail en partageant votre savoir et vos capacités avec d'autres ?

LAISSEZ-NOUS VOS COORDONNÉES, NOUS PRENDRONS CONTACT AVEC VOUS.

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Portable Adresse électronique :

Profession

Centre d'intérêt ou compétences :

Contactez-nous à l'adresse suivante : **revue@pcf.fr**

SOMMAIRE

2

4 FORUM DES LECTEURS/LECTRICES

5 REGARD
Eugène Atget Paris pour horizon

6 ▶ 21 LE DOSSIER SPORT\$, L'HUMAIN D'ABORD

Nicolas Bonnet Refonder le sport
Patrick Clastres Les jeux olympiques à la remorque de l'histoire
Emmanuelle Oulaldj, Nicolas Kssis Pour des olympiades populaires !
François-Emmanuel Vigneau L'avenir est-il pavé de grands stades et de grandes salles ?
Claire Pontais Tout commence à l'école !
Yvon Léziart L'émancipation par le sport
Anne Roger L'apprentissage des techniques sportives au cœur de l'émancipation
Catherine Louveau Les femmes dans le sport : inégalités et discriminations
Marion Fontaine Conquérir le temps libre
Béatrice Barbusse Une autre conception du sport professionnel
Christophe Bassons Peut-on envisager un Tour de France propre ?

Jean Lafontan Démocratisation du sport, une question urgente pour tous

Marie George Buffet Une nouvelle loi cadre pour le sport
Valérie Fourneyron Extrait du discours d'investiture

22 COMBAT D'IDÉES

Gérard Streiff Le cas Cesare Battisti : un passé qui ne passe pas

24 SONDAGES

Rousseau contre Hobbes

25 BULLETIN D'ABONNEMENT

28 REVUE DES MÉDIA

Alain Vermeersch FG bobo, FN prolo : la nouvelle rengaine

30 CRITIQUES

Coordonnées par **Marine Roussillon**
• Côme Simien, *Les massacres de septembre 1792 à Lyon*
• Roger Bourderon, *1940-1943, le PCF à l'épreuve de la guerre. De la guerre impérialiste à la lutte armée*

• Robert Charvin, *Côte D'ivoire 2011. La bataille de la seconde indépendance*

• Pierre Merle, *La ségrégation scolaire*

• Bertrand Mas, Frédéric Pierru, Nicole Smolski, Richard Torrielli (dir.), *L'hôpital en réanimation. Le sacrifice organisé d'un service public emblématique*

32 COMMUNISME EN QUESTION

Henri Pena-Ruiz Entretien avec Karl Marx, l'argent roi

34 HISTOIRE

Philippe Bourdin Être citoyen sous le Directoire : les formes d'organisation politique

36 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Guy Burgel Ville, le silence et l'exigence

38 SCIENCES

Sylvestre Huet Choix technologiques, démocratie et savoirs : comment sortir de l'impasse ?

40 CONTACTS / RESPONSABLES DES SECTEURS



Nous disposons d'une édition *La Revue du Projet* publiée et recommandée par la rédaction de **Mediapart**. Nous vous invitons à participer à cette collaboration en réagissant, en commentant et en diffusant largement les contributions que nous mettons en ligne. <http://blogs.mediapart.fr/edition/la-revue-du-projet>

Note : Pour tout commentaire concernant cette édition, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : **nicolasdutent@gmail.com**

Femmes Hommes

Part de femmes et part d'hommes s'exprimant dans ce numéro.

Parce que prendre conscience d'un problème, c'est déjà un premier pas vers sa résolution, nous publions, chaque mois, un diagramme indiquant le pourcentage d'hommes et de femmes s'exprimant dans la revue.



LA GAUCHE FRANÇAISE ET LE GOUFFRE EUROPÉEN

Le produit intérieur brut (PIB) de la Grèce a décliné massivement : au moins 15%. La dette privée et publique de ce pays s'est accrue tout aussi massivement en faisant abstraction des mesures d'annulation. Au total, la Banque centrale européenne détient 172 milliards d'euros de dette grecque dont 104 milliards d'euros garantis par les gouvernements de l'Union et 55 milliards d'euros en obligations de l'État grec. Au plan international, on estime la facture de la dette privée et publique à plus de 400 milliards d'euros.

Ces chiffres nous laissent, nous, commun des mortels, pantois. Ils traduisent l'ampleur de l'impasse de l'Europe austéritaire. Un tsunami menace la zone euro, l'Union européenne ; et plus la crise avance plus le risque de son extension à toute l'Europe du Sud menace.

Les banques grecques affrontent un run c'est à dire un retrait massif des dépôts en euros dont une grande partie partira vite du pays pour être nettoyée et réinvestie sous d'autres cieux. Certaines banques grecques affrontent déjà un refus de refinancement de la Banque centrale européenne.

En un mot, la gauche française, le nouveau gouvernement est devant de sombres perspectives et un choix cornélien car il s'agit de rompre avec trois décennies de construction européenne pour sauver la construction européenne.

La sortie de la Grèce de l'euro est un fantasme. Un fantasme utile, un épouvantail mais un fantasme tout

de même. Le coût serait exorbitant et les conséquences imprévisibles : personne ne peut prédire les effets d'une rupture de confiance des marchés dans la monnaie unique.

Huit économies européennes sont actuellement en récession dont sept membres de la zone euro. L'Allemagne, elle-même, affronte un volant de chômage et de précarité insupportable.

QUELLE EST NOTRE RESPONSABILITÉ ?

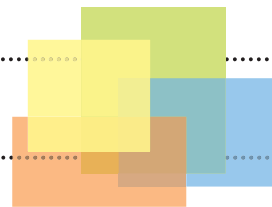
Certainement pas de passer notre temps en commentaires, gloses et autres amabilités à l'encontre des politiques gouvernementales françaises et allemandes. Le nouveau président français a ouvert dans le discours la porte de l'Europe de la croissance et de la réorientation de la BCE. Quoique nous pensions de sa détermination réelle ou supposée, il s'agit d'un pas, d'une contradiction utile, y compris du point de vue de sa propre politique.

Notre responsabilité est d'apporter notre contribution à la construction d'un rapport de forces européen qui déverrouille la Banque centrale européenne pour en faire l'outil d'une croissance nouvelle, sélectionnant les activités humainement et écologiquement utiles, sanctionnant l'économie de casino, réduisant la dette publique, soutenant les services publics. C'est le fameux crédit sélectif, c'est-à-dire une création monétaire levier d'un projet économique nouveau qui entend éradiquer le principe de rentabilité financière comme critère d'allocation des ressources.

Après les élections législatives, le rapport de forces européen à la fois intergouvernemental, politique et social devra donc nous servir de boussole pour l'action. Pierre Laurent, notre secrétaire national, préside le Parti de la gauche européenne, très bien. Nos frères grecs sont en passe de devenir le premier parti grec. Tant mieux. Les forces communistes et de transformation ont trouvé une dynamique nouvelle en Europe cette dernière décennie. Parfait.

Reste qu'à l'échelle du continent, nous sommes pour le moment forces éparses face à deux blocs, conservateurs et sociaux-démocrates, qui de fait cogèrent les affaires européennes. Il s'agit, à ce point, de savoir ce que nous voulons : soit considérer que nous sommes la relève face aux deux blocs, soit considérer qu'il s'agit d'emporter la masse de l'électorat social-démocrate et leurs formations politiques vers une stratégie de rupture avec la construction libérale de l'Union pour un nouveau modèle de croissance et de démocratie.

Ces deux options sont bien deux stratégies différentes car l'une se conforte dans la contestation et l'autre affronte le réalisme d'une nouvelle politique. Aux amis grecs, peut-être demain au pouvoir, notre solidarité impose non pas seulement de les acclamer lors de meetings mais de contribuer à les sortir de la cruauté de leur sort présent. ■



Deux articles de *La Revue du projet* ont suscité de nombreux commentaires sur Mediapart

Les 150 sociétés qui (dé)tiennent le monde

Cette étude est intéressante mais pas suffisante. Si l'industrie financière a pris le pouvoir au travers de ces 150 établissements bancaires, ils ont pris la place laissée libre par le pouvoir politique qui ne fait plus office de contre pouvoir de la finance, la fameuse dérégulation. La question est pourquoi les politiques laissent faire, alors que ce n'est pas dans l'intérêt général ? La réponse est évidente, trop de mélange entre finance et politique, et perte du sens du bien commun.

P.J.

A garder, classer, archiver. Très intéressant. Merci.

A.L.

L'article n'est pas excellent en soi ; il est si on l'utilise, si on en « fait » quelque chose.

L'article recense scientifiquement les entreprises qui détiennent l'essentiel du capital financier, c'est-à-dire qui arraisonnent les peuples et se font leurs ennemies. L'austérité, c'est elles plus la complicité objective des États qui légifèrent en faveur de cette austérité. Il y a lien organique, consubstantiel, entre les États en question et ces entreprises financières. On peut aller jusqu'à dire que ces sociétés ont façonné ces États, qu'elles les font fonctionner comme un mécanisme unique avec ce qu'elles sont. Les États se sont endettés. Avec qui, sinon avec elles, pour elles. Cela donne la mesure du contenu démocratique dérisoire de nos sociétés et de nos États. Car il faut aller plus loin, ces sociétés financières qui détiennent l'essentiel des richesses mondiales sont issues du capitalisme industriel dont elles prolongent l'activité capitaliste d'appropriation de la plus-value, des profits.

[...] Il n'y a, dans cette politique financière, aucune volonté humaine qui décide ou puisse décider ; il n'y a qu'une dynamique systémique. C'est le capitalisme lui-même qui s'auto-régule, non dans le sens de sa moralisation et de sa modération, mais dans celui de ses besoins. Le capitalisme, pour durer, se doit de se mettre toujours plus en valeur. Cette excroissance financière est ce moyen de continuer à se mettre en valeur. C'est ça ou la fin systémique et historique, non seulement du capitalisme financier, mais aussi et surtout du capitalisme, tout court.

J. C. P.

Ce billet fait écho à l'article du « Diplo », titré « Les marchés ont un visage ».

Tous les socio-démocrates européens qui ne sont plus des politiques sont désormais aux affaires... Et ça m'a rappelé un autre article du « Diplo », qui racontait ce qu'étaient devenus les "Verts" allemands.

LA VRAIE GAVROCHE

Faut-il germaniser notre modèle social ?

J'ai vu récemment, un reportage TV à ce sujet qui fait froid dans le dos : le chômage ne durant que très peu de temps, des ouvriers allemands se résignent au temps partiel, venant ainsi grossir les bataillons de travailleurs très pauvres. En revanche, ceux qui ont des craintes pour leur emploi, acceptent de trimer 43h par semaine dont une ou deux heures à titre gratuit. Paraît-il que c'est bon pour la compétitivité des entreprises allemandes tout en sachant que le patron, lui en retire de très gros bénéfices. La conclusion de ce reportage : en Allemagne, la population laborieuse n'imagine même pas de revendiquer de meilleures conditions de travail et salariales et des syndicats, fidèles alliés des patrons, jouent le rôle de DRH. En Allemagne, l'espérance de vie recule. Quel beau pays ! Quant à moi, je suis contente d'être française, d'avoir pu étudier la langue et la culture allemandes et surtout d'avoir pu lire Marx et Brecht. Mais c'était, du temps d'une autre France, un temps très lointain d'une école émancipatrice.

E. G.

Faut-il (re)socialiser l'Allemagne ? Seulement rappeler que la sécurité sociale a été créée en Allemagne en 1883. Angela Merkel défend les rentes des très vieux retraités allemands qui votent à droite. Une étude socio-politique de cet électorat serait intéressante. L'égoïsme idiot d'Angela Merkel est une des raisons de la montée des néo-nazis en Grèce. Elle en porte la responsabilité. L'obstination de cette femme finira par faire beaucoup de mal à l'Europe. Atavisme politique ?

POJ



© Eugène Atget

Exposition présentée au Musée Carnavalet du 25 avril au 29 juillet.

Eugène Atget, Paris pour horizon

« On se souviendra de lui comme d'un historien de l'urbanisme, d'un véritable romantique, d'un amoureux de Paris, d'un Balzac de la caméra, dont l'œuvre nous permet de tisser une vaste tapisserie de la civilisation française. »

Berenice Abbott

En approchant les différents sujets abordés par Adget on se plaira, sans jamais se lasser, à reconnaître des lieux familiers mobilisant nos souvenirs et mettant notre quotidien en perspective. On sera ému de retrouver des ambiances qui demeurent quasiment inchangées, on s'étonnera dans d'autres cas de la manière dont le XX^e siècle et l'ère industrielle auront, à des degrés divers certes, précipité et dévoyé cet imaginaire dans le règne de l'uniformité et de ses contraintes.

C'est davantage l'esthétique que l'esprit d'une époque que retiennent ses clichés. Comme le dira fort justement Walter Benjamin : « Sitôt que la figure humaine tend à disparaître de la photographie, la valeur d'exposition s'y affirme comme supérieure à la valeur rituelle. Le fait d'avoir situé ce processus dans les rues de Paris 1900, en les photographiant désertes, constitue toute l'importance des clichés d'Atget. »

Ce défricheur nous lègue un héritage inestimable qui fait témoigner, avec une portée encyclopédique, la poésie et les secrets que libère l'urbanisme.

Lumière parfaitement répartie, clair-obscur méthodique, souci permanent et singulier de l'architecture,

cadres ne laissant jamais place au hasard... l'ambiance feutrée des décors est si parfaitement agencée qu'elle pourrait laisser croire à une mise en scène de la capitale aux accents cinématographiques.

On oscille ainsi constamment entre la recherche d'une vérité de l'instant et l'exigence fixée par une composition des images d'une précision et d'une intensité théâtrales. Si la reconnaissance d'Adget a été tardive on ne peut pas douter - cette rétrospective achève de nous en convaincre - que l'influence de ce dernier sera à la fois déterminante dans l'émergence de la photographie documentaire et motrice dans l'épanouissement de la photographie moderne.

Une fois n'est pas coutume c'est un travail de valorisation de la mémoire photographique considérable qui a été ici entrepris (grâce aux fonds importants constitués au fil des ans par le musée Carnavalet, archives qui ont été complétées par celles de la George Eastman House de Rochester et des collections de la Fundación Mapfre à Madrid).

NICOLAS DUTENT

À la veille des jeux olympiques, ce dossier interroge les pratiques sportives, facteur d'émancipation de l'individu ainsi que les enjeux politiques d'aujourd'hui pour ouvrir une nouvelle ère pour le sport, en rupture avec le démantèlement libéral programmé ces dernières années.

REFONDER LE SPORT

ÉDITO

PAR NICOLAS BONNET*

Les trentième jeux olympiques d'été de l'ère moderne auront lieu du 27 juillet au 12 août 2012 à Londres. Durant le mois de juin, le nouveau président de la République fera ses premiers pas sur le terrain du sport avec au rendez-vous le retour de l'équipe de France de football pour l'Euro 2012 en Pologne et en Ukraine ainsi que le quatre-vingt-dix-neuvième Tour de France cycliste. Autant d'événements qui cristallisent les passions et qui questionnent l'opinion publique sur la réalité sportive et les valeurs qu'elle véhicule. Bien sûr il y a beaucoup de questions dans les têtes : les salaires indécents, la médiatisation, le dopage, la corruption... L'avenir du sport est-il définitivement voué au *business* et à la marchandisation à tous les étages, des Jeux olympiques à la pratique quotidienne de chacune et chacun ? Le sport peut-il encore être porteur de progrès et d'émancipation pour l'être humain ? À quelles conditions ?

La barre est haute. D'autant que les choix politiques des dernières années ont démantelé progressivement la colonne vertébrale du modèle sportif français. Le constat est lourd : 5 000 postes de professeurs d'EPS (éducation physique et sportive) supprimés, un budget en stagnation qui n'a jamais dépassé 0,2% du budget national, la fin des directions départementales de la jeunesse et des sports et des directions régionales en perte de capacités de mission et d'action, la disparition de 15% des effectifs de fonctionnaires liée au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, les fermetures de huit CREPS (centre régional d'éducation populaire et de sport) mais aussi l'abandon pur et simple de métiers et de missions. Les premières enquêtes montrent une inversion de courbes quant à la pratique sportive régulière aujourd'hui en

France. Les catégories sociales les plus en difficulté en sont les premières victimes. Par ailleurs, de plus en plus d'installations et de manifestations sportives sont confiées à des sociétés privées dont le but n'est souvent que la rentabilité financière.

De tels choix politiques ont conduit à opposer les pratiques entre elles et à penser leur développement uniquement dans la concurrence en mettant fin à l'unité du mouvement sportif, à la solidarité entre le sport amateur et le sport professionnel. Il va falloir reconstruire, répondre aux enjeux d'actualité, aux aspirations des populations et porter de nouveaux progrès ayant le souci de l'humain d'abord. Cette reconstruction ne peut être conduite sans une rupture radicale avec l'idéologie dominante dans le sport qui tend à masquer la réalité des enjeux. L'avenir du modèle sportif français mérite un grand débat démocratique, avec le mouvement sportif, les parlementaires, les élu-e-s locaux et les partenaires sociaux concernés. Le changement ne peut pas venir que d'en haut mais de l'intérieur et des parties prenantes. Il faut donc vivifier les pouvoirs citoyens et notamment la démocratie dans le sport. Nous devons interroger la place des associations, la place du temps libre et la place du corps dans notre société. Toutes les doctrines d'oppression commencent par la négation ou le contrôle du corps. Le corps est un enjeu de domination et donc de pouvoir. L'enjeu politique majeur est le droit à dominer son propre corps et à l'accomplir dans toutes les dimensions de son potentiel physique et intellectuel.

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE AUX POLITIQUES LIBÉRALES EST POSSIBLE À PARTIR DE SIX POINTS

• Le sport n'est pas une marchandise, c'est un droit ! La spécificité du sport comme activité créatrice de l'être humain doit être réaffirmée, nous devons sortir défi-

nitivement le sport des logiques de la concurrence marchande par une nouvelle loi cadre renforçant le service public du sport.

- Le sport ne peut pas se réduire à un instrument des politiques de cohésion sociale ou de promotion de la santé. Au-delà de sa fonction préventive, comme toute activité culturelle, le sport doit rester un outil d'éducation, de libération, permettant à chacun(e) de développer ses capacités inventives et créatrices, sa liberté.
- La vie associative est un pilier essentiel de l'organisation du sport en France. Les clubs constituent autant d'espaces de formation citoyenne. Elle doit être préservée de toutes dérives et concurrence commerciales et soutenue au regard d'objectifs éducatifs et démocratiques par une intervention publique forte et une valorisation du bénévolat.
- La démocratie doit devenir constitutive de la vie sportive. L'objectif de citoyenneté passe par la démocratisation et la maîtrise collective des structures d'organisation et de gestion du sport (clubs, fédérations, comités olympiques et sportifs, services publics, entreprises...).
- Le sport professionnel, ses manifestations et leur traitement médiatique, le recrutement des jeunes et leur charge de travail, l'appel aux joueurs étrangers doivent viser des objectifs humanistes de progrès pour toutes et tous. L'ensemble des richesses créées par la haute performance sportive, qu'elles soient culturelles, économiques ou technologiques doivent participer au développement du sport pour l'ensemble de la population.
- L'Europe doit être un territoire déterminant pour défendre la spécificité éducative du sport et lutter contre sa marchandisation. ■

*Nicolas Bonnet est responsable de la commission Sport du PCF.

LES JEUX OLYMPIQUES À LA REMORQUE DE L'HISTOIRE

ENTRETIEN AVEC PATRICK CLASTRES*

La Revue du Projet : Quelles lectures peut-on faire de l'évolution des jeux olympiques modernes depuis 1896 ?

Patrick Clastres : Ceux-ci ont été souvent lus comme un miroir de la marche du XX^e siècle, dans la mesure où ils ont épousé les fureurs du siècle, plus d'ailleurs que son progressisme : l'affrontement entre les démocraties et les régimes totalitaires au fil des années 1930, la longue « guerre froide » sportive, ainsi que les manifestations des Sud et des peuples opprimés. Le CIO (comité international olympique) a ensuite produit une lecture qui tendrait à faire croire que l'olympisme a servi la cause de la paix et du progrès humain. Or, si l'on examine les entrées comme les sorties de guerre notamment, on constate que c'est loin d'avoir été le cas. Au mieux, le CIO a été impuissant. Au pire, il a contribué à l'armement patriotique des corps et au ressentiment en excluant les nations jugées responsables des deux guerres mon-

“ Les jeux olympiques n'ont jamais été à la pointe du progressisme au XX^e siècle. ”

diales. Ses initiatives diplomatiques, comme la constitution d'une équipe commune aux deux Allemagne ou aux deux Corée à Séoul, seront couronnées d'échec. Il n'aura pesé favorablement sur le destin des peuples qu'à son corps défendant comme dans le cas des athlètes noirs américains, exclus des Jeux de Mexico 1968 pour avoir levé un poing ganté de noir en faveur des droits civiques. Les jeux olympiques n'ont jamais été à la pointe du progressisme au XX^e siècle. Ils ont toujours été à la remorque de l'histoire.

La Revue du Projet : Qu'en est-il de l'association des peuples à l'organisation des jeux olympiques modernes ?

P.C. : Jusqu'à ceux de Stockholm en 1912, les jeux olympiques sont organisés parallèlement aux expositions universelles et commerciales. Les populations locales sont tenues à l'écart, au profit des seuls visiteurs. Mais il ne faut pas oublier que jusqu'à la guerre de 1914, les populations

sont très faiblement sportives, et commencent à peine à s'intéresser aux spectacles sportifs. En fait, seules les courses cyclistes et les combats de boxe sont vraiment populaires, et nombre de sports olympiques comme l'escrime, la lutte ou bien encore la gymnastique ne font pas recette. On assiste à compter des Jeux de Paris de 1924 à une progressive massification du spectacle sportif, mais sans véritable implication des populations dans l'organisation des Jeux. La rupture intervient véritablement avec les Jeux de Berlin en 1936 : des dizaines de milliers d'Européens et plusieurs millions d'Allemands assistent aux compétitions, mais restent simples spectateurs. L'organisation est prise en charge par le comité d'organisation du pays concerné en lien avec le CIO et les gouvernements locaux. Le financement repose essentiellement sur les deniers publics, du moins jusqu'aux Jeux d'Atlanta en 1996. On assiste alors à la mise en place d'un nouveau modèle : les infrastructures lourdes sont prises en charge par les fonds publics, les collectivités locales et les États, tandis que les partenaires privés cherchent à dégager des bénéfices sur la billetterie et tous les à-côtés commerciaux. Ce modèle s'appuie, enfin, sur un troisième pilier qui le rend bénéficiaire : les milliers de « volontaires » désormais totalement intégrés au dispositif. Par leur engagement bénévole, ils contribuent à « l'olympisation des esprits » au moment où le CIO tente de lutter contre la « déprise sportive », c'est-à-dire le fait qu'un nombre croissant de jeunes des pays riches se détournent du sport compétitif et du spectacle des JO, comme l'ont montré de récentes enquêtes.

La Revue du Projet : Existe-t-il selon vous un moyen d'enrayer les évolutions actuelles et de faire réellement des JO un instrument au service de la paix, des solidarités internationales et du développement du sport ?

P.C. : Comme je l'ai dit, à l'échelle du XX^e siècle, les jeux olympiques n'ont pas été au service du progrès humain. On le voit dans le retard à intégrer les femmes et les minorités nationales, dans la mise à l'écart des athlètes handisport ou encore des seniors. Faut-il pour autant tout mettre par terre ? Comme l'art, le sport peut servir les grandes causes et les idéaux universels. Encore faut-il que le CIO et les CNO (comité national olympique) deviennent des instances démocratiques,

directement représentatives des citoyens sportifs, et qu'ils soient intransigeants avec toutes les formes de discrimination en faisant appliquer la neutralité politique et la laïcité dans l'enceinte olympique. Et pour éviter que les jeux olympiques ne soient qu'une simple addition de championnats du monde et qu'ils restent le lieu d'un séparatisme archaïque, le CIO aurait tout intérêt à créer des épreuves mixtes de relais en athlétisme et en natation : des équipes nationales – quel plus beau symbole ? – seraient alors constituées de deux valides, deux han-

“ Pour éviter que les jeux olympiques ne soient qu'une simple addition de championnats du monde et qu'ils restent le lieu d'un séparatisme archaïque, le CIO aurait tout intérêt à créer des épreuves mixtes de relais en athlétisme et en natation. ”

disport, et deux seniors, hommes et femmes à chaque fois. Je pense aussi que le CIO pourrait faire monter sur le podium, à côté des athlètes récompensés pour leurs performances sportives, d'autres champions élus par leurs pairs sur la base de leur éthique sportive et citoyenne. Peut-être aussi, pour rapprocher le sport de l'art, faudrait-il récompenser les prouesses esthétiques. Nous sommes en effet dans un espace qui est celui des symboles : ce serait une manière de promouvoir des modèles émancipateurs et de sortir d'une simple logique de performance objectivement mesurable qui risque d'amener les Jeux à leur perte. Lorsque les sponsors vont prendre conscience que les jeunes générations ne sont plus devant leurs écrans, ils risquent de s'en détourner pour financer des jeux bioniques, des jeux des sur-hommes. Le CIO serait ainsi ironiquement victime de la marchandisation et du pacte avec les firmes multinationales que ses dirigeants ont eux-mêmes décidés au seuil des années 1980 sous la houlette de Juan Antonio Samaranch. ■

*Patrick Clastres est historien, professeur de première supérieure à Orléans. Il est l'auteur, notamment, de *Jeux olympiques. Un siècle de passions*, Les quatre chemins, 2008.

POUR DES OLYMPIADES POPULAIRES !

Au regard de ce qui semble un processus irrésistible d'ultra-commercialisation des anneaux, comment penser et concevoir un autre modèle olympique, qui plongerait la signification de ces jeux dans la réalité et la diversité profonde des pratiques populaires du sport à travers le monde ?

PAR EMMANUELLE OULALDI,
NICOLAS KSSIS*

Les prochains jeux olympiques vont se tenir à Londres du 27 juillet au 12 août 2012. Cet événement pharaonique qui se transforme toujours plus en une immense kermesse aux sponsors, se déroulera alors que la Grande-Bretagne s'enfonce dans la récession, et que les mesures d'austérité se multiplient au détriment des plus démunis et de services publics déjà largement atrophiés par des décennies de thachérisme et de blairisme. L'État, la ville et la population vont devoir supporter sur leurs épaules un budget public de près de 13 milliards d'euros, bien loin des 3 milliards annoncés au départ. On peut même parler de 29 milliards si l'on prend en compte les coûts indirects, dont la présence policière et militaire.

LES OLYMPIADES POPULAIRES DE BARCELONE EN 1936

Revenons ici sur un fait de l'histoire que peu de gens connaissent. Et pourtant... En 1931, le comité international olympique (CIO) décide de confier l'organisation des JO de 1936 à l'Allemagne nazie.

Dans le sport français, seule la FSGT (fédération sportive et gymnique du travail) s'engage et entame une large campagne en faveur du boycott. Elle décide de participer à des olympiades populaires impulsées par le Front populaire espagnol et programmées du 19 au 26

“ *Il s'agirait d'extirper du sport la rivalité entre nations et grandes puissances, de libérer l'organisation du diktat des sponsors, de lutter fermement contre la discrimination et le racisme et d'émanciper les épreuves des seuls critères compétitifs et des records.* ”

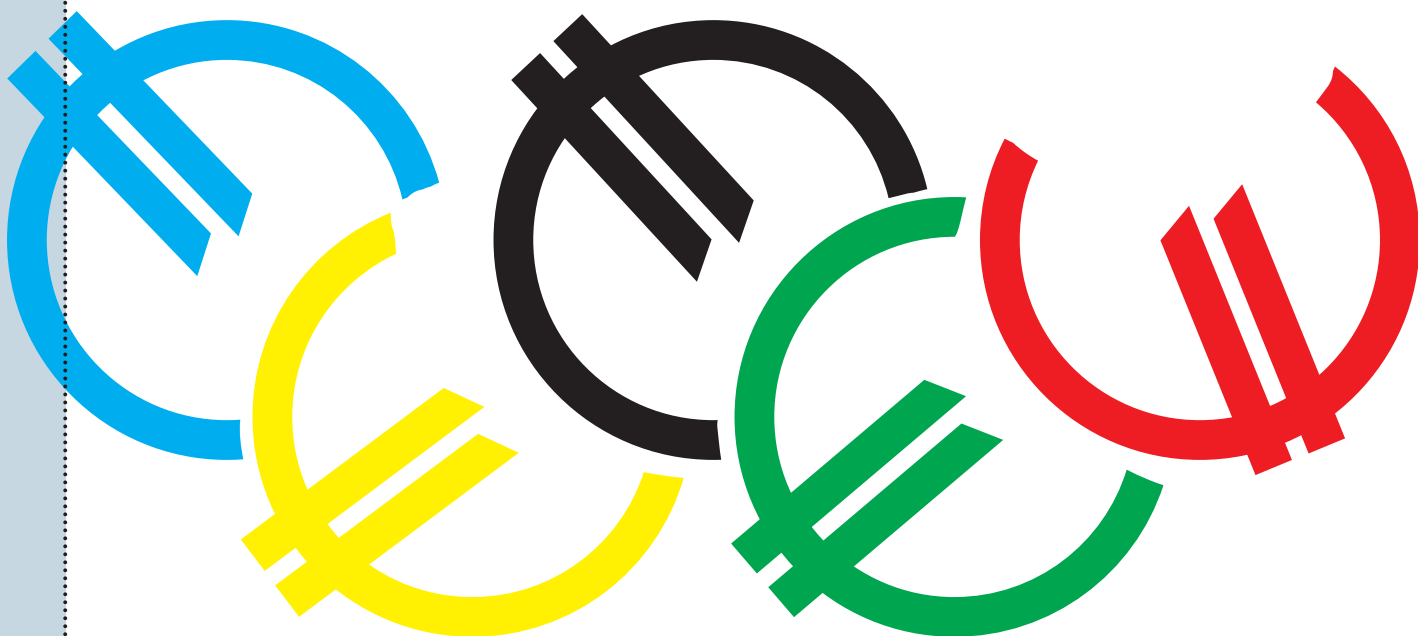
juillet 1936 à Barcelone. L'opinion française est partagée, le gouvernement socialiste qui soutient dans un premier temps les olympiades et les sportifs de la FSGT, décide de ne pas subventionner les athlètes et propose un vote à la Chambre des députés le 9 juillet. La droite vote pour la participation aux Jeux allemands, la gauche s'abstient, seul Pierre Mendes France vote contre.

L'histoire retiendra les Jeux de Berlin. Pourtant dès le 14 juillet une délégation de France arrivera à Barcelone, parmi 22 autres pays et 6 000 participants. Mais dans la nuit du 18 au 19 juillet, soit la veille de l'ouverture des Jeux, des premiers coups de feu éclatent. C'est le coup de force militaire de Franco. Les olympiades populaires n'auront pas lieu. Si une partie des délégations est rapatriée, certains sportifs font le choix de prendre les armes aux côtés des républicains espagnols. L'un d'eux dira « Nous étions venus défier le fascisme sur un stade et

“ *Une dimension inter-culturelle et festive doit pouvoir associer toute la population à l'événement dans une perspective d'éducation populaire.* ”

L'occasion nous fut donnée de le combattre tout court ».

Si le contexte n'est pas le même, l'exemple des *Olimpiada Popular* de Barcelone doit nous rappeler notre capacité à résister, à oser et laisse entrevoir encore aujourd'hui des pistes dans cette voie. Il



s'agirait d'extirper du sport la rivalité entre nations et grandes puissances, de libérer l'organisation du diktat des sponsors, de lutter fermement contre la discrimination et le racisme et d'émanciper les épreuves des seuls critères compétitifs et des records. Le dopage et toutes les autres dérives liées au sport spectacle seraient évidemment des tentations amoindries.

INVENTER DE NOUVELLES RÈGLES

La question est aujourd'hui de transformer en profondeur un olympisme qui ne fait qu'épouser la mondialisation économique. Ce ne sont pas de simples aménagements qui permettront de résoudre les contradictions. Elles sont trop fortes. Les règles doivent changer, il faut oser et réinventer. La composition des délégations

doit assurer la parité avec autant d'hommes que de femmes. Elle doit être intergénérationnelle, tous les âges de la vie devraient pouvoir participer à des épreuves aux contenus adaptés. Pourquoi ne pas imaginer des équipes internationales et mettre fin une bonne fois pour toute au classement par pays et aux hymnes nationaux ? Une dimension inter-culturelle et festive doit pouvoir associer toute la population à l'événement dans une perspective d'éducation populaire. Pourquoi ne pas imaginer différents lieux d'accueil, sur chaque continent par exemple ? Cela donnerait une taille humaine à ces rassemblements et permettrait d'imaginer des équipements sportifs à dimension raisonnable tournés vers le sport de la population à plus long terme. Les catastrophes écolog-

iques, tels qu'à Sotchi en 2014 où la construction du village olympique, de patinoires et de pistes de ski sont réalisées au détriment d'une région montagneuse et forestière classée au patrimoine mondial de l'Unesco, pourraient ainsi être évitées. Osons enfin interdire les sponsors, la sélection des spectateurs et des participants par l'argent et la privatisation des retransmissions télévisées. Rêvons, imaginons, créons, c'est la seule voie vers l'émancipation. En participant aux jeux sportifs mondiaux de la confédération sportive internationale du travail (CSIT), la FSGT essaie, avec d'autres, de tendre vers cette ambition. ■

***Emmanuelle Oulaldj** est membre de la direction nationale collégiale de la FSGT, **Nicolas Kssis** est journaliste sportif.

L'AVENIR EST-IL PAVÉ DE GRANDS STADES ET DE GRANDES SALLES ?

La campagne de lobbying concernant la nécessité de « grands stades » ne relève-t-elle pas d'une vision libérale alors qu'il convient de mettre en œuvre une politique sportive humaniste, sociale en matière d'équipements sportifs ?

PAR FRANÇOIS-EMMANUEL VIGNEAU*

Au cours des dernières années, une campagne de *lobbying* a été menée par plusieurs ligues de sports professionnels pour réclamer des financements publics afin de moderniser les « grands » stades ou palais des sports existants, d'en construire de nouveaux... et d'en laisser la jouissance aux clubs professionnels. Cette campagne, relayée par les acteurs du BTP (bâtiment et travaux publics), a dénigré les enceintes françaises existantes en invoquant leur prétendue vétusté, voire leur dangerosité et un manque de « grands équipements » par rapport à nos voisins européens.

DES INTERROGATIONS

Une analyse critique de ces arguments conduit à formuler plusieurs questions et observations, notamment :

- en matière de sécurité, le cadre législatif et réglementaire français, en particulier depuis le drame de Furiani, est l'un des plus rigoureux en Europe ;

- en termes de capacité et de « modernité », le patrimoine français de « grands stades » et de « grandes salles » n'a-t-il pas permis d'organiser plusieurs compétitions internationales au cours des deux dernières décennies dont deux coupes du monde de football et de rugby ?
- en termes de capacité encore, le nombre de sports populaires et la sociologie des supporters dans les pays voisins sont-ils suffisamment similaires avec la situation française pour que la capacité de nos stades et/ou nos palais des sports soit déterminée à l'aune de l'affluence des spectateurs dans ces pays ?
- en termes de capacité toujours, est-ce parce que nos stades seront plus grands et que les places seront plus chères qu'ils attireront davantage de spectateurs, alors qu'actuellement ils ne sont que rarement complets ?
- est-ce que construire de « grandes » enceintes modernes aujourd'hui permet d'accueillir des compétitions internationales demain et de développer le sport après-demain ? Les installations olympiques d'Athènes ou de Pékin ser-

vent-elles aujourd'hui à développer le sport grec et le sport chinois ? Après les JO, de nombreux équipements de Londres seront, au moins partiellement, démontés ;

- une « grande » enceinte moderne garantit-elle la réussite sportive du club qu'elle abrite comme le prétend le « modèle économique » présenté comme la panacée en matière de sport ? De nombreux clubs français ne sont-ils pas « descendus » en division inférieure malgré un nouveau stade ? Plusieurs stades récents ne sont-ils pas pratiquement déserts ? Ce modèle économique est-il compatible avec la « glorieuse incertitude du sport » ?

“ *Une approche humaniste consiste à développer un « service public d'accès au sport de haut niveau » permettant à tous les jeunes qui en ont les capacités physiques et la volonté de s'épanouir en « exprimant » tout leur potentiel sportif.* ”

- l'accueil de concerts permet-il de « rentabiliser » des équipements sportifs ou conduit-il à exclure la pratique au profit du spectacle, voire à exclure le sport au profit de manifestations beaucoup plus rémunératrices ?
- existe-t-il un marché pour des salles multifonctions (*arena*) en France, alors que le réseau des Zénith permet d'accueillir l'essentiel des concerts ?
- le modèle des *arena* est-il fonctionnel

pour l'accueil de spectacles culturels ? Les spectacles culturels et « sportifs » n'ont-ils pas suscité, depuis l'Antiquité, deux archétypes d'équipements distincts : le théâtre grec et l'amphithéâtre romain (arène) ?

Sans doute n'est-il pas inutile de mettre la campagne de *lobbying* concernant les stades en perspective avec des orientations politiques.

En effet, la modernisation et la construction d'enceintes de spectacles sportifs, de gestion privée, mais avec des financements publics – la fameuse « socialisation des dépenses et privatisation des recettes » – est justifiée ainsi : dans le cadre de la concurrence entre clubs européens, il faut donner aux clubs français des ressources supplémentaires afin d'acheter et de payer plus cher des joueurs meilleurs. Cette « marchandisation » des sportifs et, a fortiori, la spéculation sur la valeur marchande de joueurs déjà formés relèvent d'une approche « libérale ».

Une approche humaniste consiste à développer un « service public d'accès au sport de haut niveau » permettant à tous les jeunes qui en ont les capacités physiques et la volonté de s'épanouir en « exprimant » tout leur potentiel sportif. Le « modèle sportif français » a longtemps épousé cette approche, notamment grâce au réseau des établissements nationaux (INSEP, institut national du sport, de l'expertise et de la performance, écoles nationales, CREPS), aux cadres techniques sportifs (CTS) d'État placés auprès des fédérations, à la qualité des formations

des éducateurs sportifs garantie par des diplômés d'État, aux conventions d'objectifs entre le ministère chargé des sports et les fédérations... Or, les précédents gouvernements de droite ont contribué à démanteler ce service public d'accès au sport de haut niveau pour ouvrir de nouveaux marchés (notamment en matière de formation) au secteur privé.

UNE APPROCHE HUMANISTE

Afin que les équipements sportifs contribuent efficacement au service public d'accès au sport de haut niveau, il convient notamment :

- de moderniser, de développer les centres d'entraînement, en particulier les CREPS, en les adaptant aux méthodes les plus récentes en matière de préparation physique, technique, tactique et mentale, de recherche appliquée, de suivi médical, de récupération...
- d'établir le schéma directeur d'équipements sportifs d'intérêt national prévu par l'article L. 312-1 du code du sport ;
- d'exploiter au mieux les bâtiments existants de grand volume (par exemple parcs des expositions, friches industrielles) et de recourir à des installations temporaires pour les manifestations exceptionnelles.

Plus largement, la mise en œuvre d'une politique sportive humaniste, sociale nécessite, en matière d'équipements sportifs, de :

- « déconstruire » les représentations usuelles, en particulier de remettre en

question l'adage « qui peut le plus, peut le moins » selon lequel un équipement dimensionné pour l'accueil de grandes compétitions satisfait ipso facto les autres finalités de pratique (entraînement, EPS, loisir, santé). En effet, cette hypothèse est erronée d'un point de vue fonctionnel et pas soutenable sur les plans économique et écologique ;

- repenser les équipements, non plus seulement pour les sports, mais surtout pour les sportifs. C'est-à-dire concevoir les espaces sportifs selon les fonctions qui leur sont assignées (formation, accès au haut niveau, sport-santé, sport-loisir, promotion du sport, sport-spectacle...) pour satisfaire les motivations de pratique de la population et les objectifs des politiques publiques en matière de sport ;
- mutualiser ou assembler les espaces fonctionnellement complémentaires afin d'éviter de constituer des « ghettos sportifs » et, au contraire, de favoriser la rencontre de catégories de population variées.

En effet, l'objectif « politique » à atteindre me semble être que les espaces sportifs favorisent l'épanouissement individuel et la cohésion sociale. Ce que je résume ainsi : « des activités physiques et sportives pour chacun dans des équipements sportifs pour tous ». ■

*François-Emmanuel Vigneau est diplômé en architecture, docteur en géographie et aménagement du territoire. Il notamment l'auteur de : *Les équipements sportifs*, Le Moniteur, 2006.

TOUT COMMENCE À L'ÉCOLE !

L'école est le seul lieu obligatoire pour toutes et tous d'ouverture à la pratique sportive.

PAR CLAIRE PONTAIS*

Lorsqu'un gouvernement souhaite faire des économies sur le dos de l'école, il est toujours tenté de commencer par l'EPS, le sport scolaire et les arts. Soit en cherchant à les renvoyer hors de l'école (accompagnement éducatif, « cours le matin, sport l'après midi ») pour remplacer les enseignants par des animateurs qui coûtent moins cher, soit en diminuant les horaires scolaires et/ou en réduisant

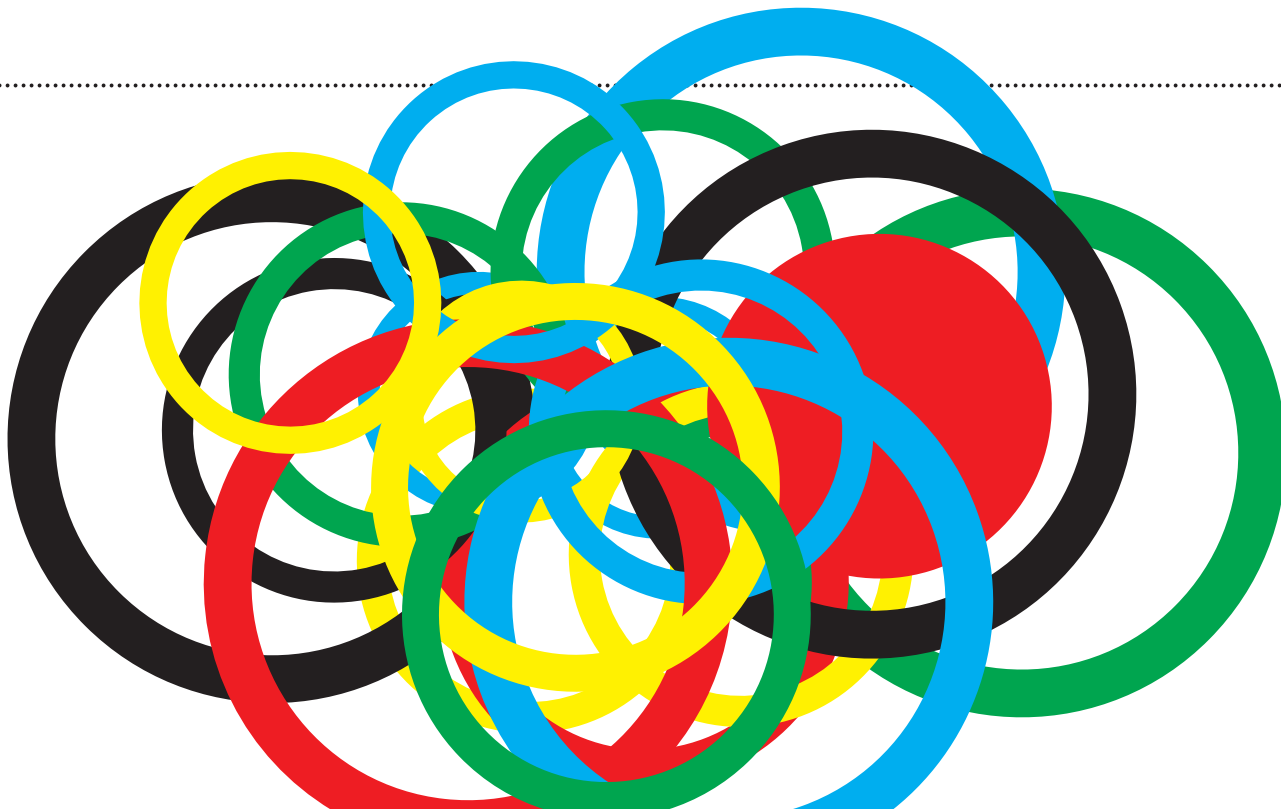
la teneur culturelle. Ainsi, le socle commun limite le rôle de l'EPS à des objectifs de santé (version hygiéniste = bouger) et de paix sociale (sport = respect des règles). L'éducation sportive est alors, dans le meilleur des cas, renvoyée aux collectivités locales, ou au pire à la sphère privée, sous la responsabilité des familles. Cela ne peut, à terme, que renforcer les inégalités sociales, géographiques, entre garçons et filles.

L'école, c'est le seul lieu obligatoire pour tous les élèves jusqu'à 16 ans (12 millions),

où ils ont leur premier contact (et parfois le seul) avec le sport et les activités physiques artistiques.

Dès le plus jeune âge, les enfants des familles favorisées font des randonnées en forêt, vont à la mer, la piscine, dans des clubs spécifiques (bébés nageurs, baby-gym, baby-basket). Dans les milieux défavorisés urbains, nombre d'enfants ne savent pas faire de vélo en sixième, ne savent pas nager ni courir longtemps sans s'arrêter... Sans l'école, la majorité des enfants ne vivraient pas d'activités de pleine nature, la majorité des garçons ne connaîtraient pas la danse, l'immense majorité des filles ne feraient jamais de sports collectifs, etc.

L'école, c'est donc le seul lieu d'accès à la culture pour tous. Au-delà de la découverte de la culture physique, sportive et



artistique, sa fonction est de faire apprendre pour permettre à chacun de développer des pouvoirs nouveaux : des pouvoirs d'agir « par corps » qui donne une confiance en soi et une plus grande liberté, des pouvoirs pour mieux penser la complexité de son activité et apprendre à porter un regard critique sur les faits (en tant qu'acteur, spectateur, organisateur, etc.), des pouvoirs d'agir avec les autres : écouter, donner son avis, débattre, partager, coopérer et s'enrichir de la présence de l'autre. L'EPS est un enseignement privilégié pour réhabiliter les savoirs collectifs dans l'école d'aujourd'hui, dans lesquels l'autre est une ressource, le besoin de l'autre est une condition pour réussir. Ces pouvoirs nouveaux sont la condition

“ *L'EPS est un enseignement privilégié pour réhabiliter les savoirs collectifs dans l'école d'aujourd'hui, dans lesquels l'autre est une ressource, le besoin de l'autre est une condition pour réussir.* ”

pour que tous les élèves aient une réelle liberté de choix. Quand on se sent nul (ou nulle) dans un sport, on ne peut pas oser pousser la porte d'un club ou d'une association, d'autant que le milieu sportif n'est pas majoritairement organisé pour les adultes débutants ou les plus faibles, ni sur le plan des formes de pratique, ni sur le plan de l'encadrement.

La mission de l'école, service public, est donc de créer toutes les conditions pour que chacun-e trouve suffisamment de plaisir ici et maintenant à apprendre et se transformer pendant le cours d'EPS, et oser poursuivre ensuite, après l'école, pendant l'enfance, l'adolescence et plus tard pour avoir une pratique sportive physique régulière.

DES MESURES D'URGENCE

Les conditions à réunir pour que cela fonctionne sont assez simples. De manière urgente :

- rétablir les postes « volés » par le gouvernement Sarkozy pour assurer un enseignement à tous dans des classes à 24 élèves.
- assurer une formation de qualité aux enseignants pour qu'ils soient en capacité de faire progresser *tous* les élèves, en particulier ceux et celles qui n'ont que l'école pour apprendre.
- pour l'école primaire, rétablir l'épreuve obligatoire au concours pour assurer une formation initiale à tous les professeurs des écoles et une formation « à dominante EPS » plus poussée pour ceux et celles qui le souhaitent. Cela a déjà existé en formation continue, mais l'institution n'a jamais voulu s'intéresser à ces pratiques qui favorisent pourtant le travail d'équipe et assurent la polyvalence des enseignements. Le prétexte est de ne pas toucher à la polyvalence des enseignants, pourtant illusoire, notamment au CM1-CM2.
- créer un forfait horaire USEP (union sportive de l'enseignement du premier

degré) pour les professeurs d'école, comme il existe un forfait UNSS (union nationale du sport scolaire) pour les professeurs EPS. Ces décharges USEP, déjà expérimentées, sont la seule solution pérenne pour développer une pratique sportive scolaire de masse.

- avoir une politique ambitieuse d'équipements proches des écoles (non concurrence).

DES OBJECTIFS-HORIZONS EN DÉBAT

- augmenter l'horaire EPS à tous les niveaux de la scolarité (4 heures par semaine), et revoir l'ensemble des contenus de programmes. Il faut enrichir le temps scolaire et non le diminuer !
- développer le dialogue entre l'école et les élus et responsables associatifs locaux pour améliorer l'offre éducative globale et la complémentarité école-hors école en respectant les missions des uns et des autres : d'un côté, éviter la substitution au sein de l'école et de l'autre, revoir les contenus des loisirs qui sont souvent excessivement « scolarisés ».

Ces mesures sont de nature à assurer une réelle entrée en culture de chaque enfant et par la même, à faire que chaque adulte, par une pratique sportive plus éclairée, contribue à faire évoluer le sport lui-même. ■

***Claire Pontais** est secrétaire nationale du SNEP-FSU.

L'ÉMANCIPATION PAR LE SPORT

L'émancipation pose le primat du développement de l'homme par lui-même au plus haut niveau d'accomplissement possible. Les pratiques sportives, sous certaines conditions, en sont un des éléments.

PAR YVON LÉZIART*

Le sport depuis son apparition en France, à la fin du XIX^e siècle est, soit paré de toutes les vertus éducatives (faire du sport c'est s'éduquer), soit délesté de toute responsabilité éducative en raison de sa proximité aux pouvoirs économiques et politiques (le sport est une courroie de transmission des valeurs du capitalisme). Cette analyse dichotomique est évidemment caricaturale et cache l'existence, dès la naissance du sport, d'une volonté de faire exister un « sport éducatif ». Pierre de Coubertin défend déjà l'idée d'un sport éducatif reposant sur la pratique de plusieurs activités sportives. La création des fédérations sportives uni-sports au début du XX^e siècle entraîne immédiatement la création de fédérations affinitaires soucieuses de maintenir une valeur éducative au sport. Plus près de nous la FSGT, sous l'impulsion de René Moustard et Robert Mérand, s'est attachée à proposer une pratique sportive riche éducative et autogérée. Ce court retour en histoire du sport confirme que la recherche d'une éducation par le sport est permanente. Éducation, démocratie, émancipation se côtoient dès lors, dans les discours, avec parfois quelques confusions.

LA DÉMOCRATISATION SPORTIVE

« Le sport pour tous », est un des slogans massivement employés. Il est présent dans les discours de Pierre de Coubertin. Le sport doit être ouvert à tous ceux qui souhaitent le pratiquer. La volonté de le démocratiser est incontestable. Peut-on cependant se contenter de ce slogan ? L'ouverture aux pratiques sportives n'entraîne aucune réflexion sur les conditions de vie des pratiquants, ni ne prévoient ou revendiquent des changements dans les conditions sociales des plus défavorisés. L'ouverture sportive entérine les positions sociales et politiques en vigueur. C'est une avancée démocratique conservatrice si l'on peut s'exprimer ainsi.

Un second slogan « Tous les sports pour tous », moins souvent utilisé réclame que tous les sports soient ouverts à tous. La discrimination par l'argent en particulier est combattue. Il s'agit alors d'offrir

aux plus déshérités la possibilité d'accéder aux pratiques sportives jusqu'alors inaccessibles pour eux. La limite posée

“ *L'émancipation, c'est donner des habitudes, des manières de sentir, des formes de pensée et de langage qui fassent de chacun, des participants actifs et responsables, d'un monde commun.* ”

concerne cependant les effets à long terme de cet engagement. Ouvrir à tous la pratique de tous les sports ne certifie pas que les sports les plus onéreux deviendront le quotidien des moins favorisés. Elle peut cependant faire germer des envies et des engagements politiques militants.

À ce manifeste est associée parfois chez les plus volontaristes et les plus militants l'idée de la pratique de tous les sports pour tous au plus haut niveau possible. Cette orientation porte en elle un très haut niveau d'exigence. Exigence de formateurs qualifiés, exigence des conditions de la pratique. Antoine Vitez et Jean Vilar dans le domaine de la culture situaient leurs interventions à ce niveau.

DE LA DÉMOCRATISATION À L'ÉMANCIPATION

Les assimilations entre démocratie et émancipation sont fréquentes. L'émancipation par le sport est présentée alors comme la phase la plus élaborée de la démocratie. Jacques Rancière nous interroge à ce propos, en affirmant qu'aucune institution n'est en elle-même émancipatrice. Il s'agit de distinguer égalité et réduction des inégalités. Les réducteurs des inégalités ajoute-t-il, maintiendront toujours leurs privilèges sous couvert de les supprimer. Cette remarque salutaire permet sans doute de dire que la démocratisation est une condition de l'émancipation mais qu'elle ne la garantit pas. L'émancipation, c'est donner des habitudes, des manières de sentir, des formes de pensée et de langage qui fassent de chacun des participants actifs et respon-

sables d'un monde commun. N'importe qui, peut ce que peut n'importe qui. Il s'agit donc de mettre l'intelligence en possession de son propre pouvoir en révélant les propres capacités de chacun. Là, où on localise l'ignorance il y a toujours un savoir. Le processus d'apprentissage n'est donc pas un processus de remplacement de l'ignorance de l'élève par le savoir du maître, mais un développement du savoir de l'élève par lui-même. L'émancipation met l'accent sur le principe d'unité et d'égalité des intelligences. Elle pose, comme centrale, la capacité d'autodépassement et affirme la possibilité d'inventer de futurs qui ne sont pas encore imaginables.

CONDITIONS DE L'ÉMANCIPATION PAR LE SPORT

La déclinaison de l'émancipation sur le plan de la pratique pose des exigences fortes. Elle demande du temps, des moyens, des formateurs qualifiés pour permettre le développement de chacun par lui-même, au maximum de ses possibles. Il faut être vigilant aux formes de pratique proposées. Un club, une fédération sportive peuvent souhaiter démocratiser les APSA (activités physiques sportives artistiques) tout en maintenant certains de leurs membres, dans une situation de dominés ou dans un rapport hiérarchique fort.

L'émancipation n'est pas compatible avec les voies de transmission directive. Elle n'adhère pas non plus à l'idéologie du « tout se trouve en chaque individu ». La création de soi ne se fait jamais ex nihilo. Des potentialités existent en l'homme mais c'est par une confrontation à soi-même et aux autres hommes, à la culture, aux œuvres, (rappelons que le sport construit des œuvres) que l'homme se transforme. L'homme vit dans un monde de culture. Le sport y participe. C'est dans ce terreau qu'il puise ses propres voies de développement. On peut comme Michel Serres et d'autres penseurs, crier haro sur la compétition. Si l'on prend pour unique modèle celui du très haut niveau et de ses dérivés (évitons cependant de n'accorder à la pratique sportive de haut niveau que des caractères négatifs, elle aussi peut être émancipatrice), il est alors aisé de montrer qu'elle conduit à l'aliénation (aliénation par l'argent, aliénation par l'environnement, aliénation par l'absence de pensée critique). La compétition peut être facteur d'émancipation si elle est pensée comme une confrontation à soi, une confrontation aux autres sans que

les règles de la civilité soient bafouées. La pratique sportive apprend à se connaître, à choisir en connaissance, à évaluer les effets de ses actions, à modifier après analyse ses orientations. C'est une école de la responsabilité des choix effectués... En apprenant à se bien connaître l'homme s'émancipe. Cette démarche demande à ce que les individus soient confrontés, dans leur pratique à des problèmes dont ils portent, en eux, la réso-

lution, sans qu'ils en aient conscience. C'est par un réajustement permanent de ses potentialités que l'homme s'engage dans un processus émancipateur.

En conclusion, l'émancipation est une démarche exigeante. Elle pose le primat du développement de l'homme par lui-même au plus haut niveau d'accomplissement possible. Le sport, comme tous les lieux de transmission, de confronta-

tion humaine directe ou indirecte peut participer de cette exigence. Certaines fédérations sportives (la FSGT par exemple) se sont engagées dans cette voie. Cette démarche coûteuse apparaît, dans une perspective sociale délicate, comme une nécessité pour rendre l'homme toujours plus responsable de ses choix. ■

**Yvon Léziart est professeur des universités en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Rennes II.*

L'APPRENTISSAGE DES TECHNIQUES SPORTIVES AU CŒUR DE L'ÉMANCIPATION

Loin du lieu d'aliénation présenté par certains la dimension technique des pratiques sportives est primordiale pour accéder à une bonne maîtrise de soi.

PAR ANNE ROGER*

Aujourd'hui, quand il s'agit d'évoquer la dimension éducative, donc émancipatrice, du sport, les discours se portent majoritairement en premier lieu sur les valeurs associées à ce sport. Aussi, volontairement, j'aimerais me positionner davantage sur le plan des pratiques et partir d'une représentation courante, celle du champion considéré comme une machine à répéter des gestes techniques, toujours les mêmes, jusqu'à en devenir prisonnier, « aliéné » diraient d'aucuns, pour la déconstruire et rappeler que finalement ce qui permet aux sportifs de s'émanciper est également en germe dans la dimension technique.

LA PERFORMANCE ?

De mon point de vue, il s'agit donc de poser le travail technique, partie intégrante de l'entraînement de tout sportif qu'il soit champion olympique ou jeune sportif sans expérience et quel que soit le niveau de pratique, comme dimension fondamentale de l'émancipation, comme lieu d'acquisition de nouveaux pouvoirs. Ce point me semble fondamental à réintroduire dans le débat tant dans le monde sportif aujourd'hui émergent de nouvelles pratiques, notamment toutes celles classées dans le fourre-tout sport-santé, qui laissent sur le bord de la route la dimension technique et donc culturelle du sport. À une conception unitaire et globale du sport qui intégrerait à la fois la dimension technique, per-

formative, la santé (comme point de départ de nouvelles expériences et non plus comme seul but en soi), le partage, la convivialité, etc. semblent en effet aujourd'hui s'opposer des pratiques que l'on voudrait laisser penser « autonomes » et spécifiques. Ainsi, ce qui est proposé aux adultes souhaitant se maintenir en forme, s'entretenir, évacuer de plus en plus les aspects techniques pour se centrer sur les dimensions physiologiques et musculaires, une pratique hygiénique en quelque sorte. L'activité

“ *Le travail technique est un lieu d'expérimentation mais aussi de création.* ”

technique, comme processus visant à produire une réponse motrice répondant à la logique de performance spécifique à une activité sportive donnée, n'est pas au cœur de ces pratiques : footing, renforcement musculaire, marche, nage de longue distance, vélo... L'essentiel devient de bouger, de se fatiguer, de se donner bonne conscience en oubliant que pour explorer de nouvelles sensations, de nouveaux espaces il faut apprendre des gestes techniques fins. La même logique se retrouve parfois dans les pratiques sportives proposées aux jeunes enfants ou adolescents dans lesquelles le jeu semble devoir suffire, un jeu qui pourrait amener à des apprentissages techniques s'il était créé et pensé en ce sens mais qui souvent se cantonne

à la dimension ludique sans la connecter avec la dimension technique, la dimension de l'apprentissage liée aux techniques sportives, objets et moyens culturels. Bref, on reste ici sur le pôle de l'animation... première pierre nécessaire mais insuffisante selon nous pour une formation sportive qui transforme l'individu et le rend plus libre de ses choix. De la même manière, la performance semble faire peur, rejetée en bloc elle se charge de connotations négatives, et le sport de performance devient progressivement un espace réservé à l'élite, confisqué dès lors aux jeunes sportifs et sportives en herbe... La performance aseptisée, minimisée, l'aspect technique est lui aussi encore évacué. Nous devons veiller à ne pas déposséder la jeunesse de ces lieux d'expérience exceptionnels et irremplaçables.

EN QUOI CET ESPACE TECHNIQUE EST-IL UN LIEU D'ÉMANCIPATION ?

Il l'est pour diverses raisons que nous n'évoquerons que succinctement. L'apprentissage technique est l'espace de l'infiniment fin. Il donne accès à des sensations très fines, très personnelles. Il permet d'accéder à une complexité non visible vue de l'extérieur et qui pourtant est source d'émotions énormes, de plaisir intense. Qui peut se douter de la joie ressentie par le jeune sportif ou la jeune sportive quand une sensation technique s'associe à davantage d'efficacité et de performance ? Qui peut décrypter ce que signifie la lueur dans leurs yeux quand ils viennent de ressentir ce que permet le placement technique recherché, la petite intention qu'ils viennent de réussir à mettre en œuvre... le travail technique est un lieu d'expérimentation mais aussi de création. N'en déplaise aux pourfendeurs de la technique qui ne l'envisagent que comme un lieu d'aliénation. Rien n'y est jamais figé, toute action est sans cesse reproblématisée... Ce travail technique, cet espace technique per-

met ainsi de gagner de nouveaux pouvoirs, de se sentir plus fort, d'être plus performant, plus confiant, de se surprendre soi-même. Autant d'éléments qui justifient que l'on revendique avec force cette dimension technique de la pratique, liée évidemment à celle de la performance. Sans elle, les jeunes sportifs risquent de se voir confrontés rapidement à la frustration d'un non-progrès, à l'ennui, voire même à des blessures.

UNE FORMATION EXIGEANTE

Inévitablement, envisager la formation sportive en intégrant la dimension tech-

nique telle que suggérée ci-dessus nécessite un contexte favorable : du point de vue politique, une conception du sport globale et unitaire doit être défendue dans laquelle la dimension technique associée à la performance doit occuper une place centrale et résister aux formes de pratiques qui isoleraient certains aspects. Le sport santé, le sport loisir, peuvent aussi se concevoir en intégrant toutes ces dimensions et le sport de performance ne doit pas être réservé à une seule élite. Dès lors, il convient de donner les moyens aux entraîneurs des clubs sportifs accueillant les jeunes quotidien-

nement sur les terrains sportifs de pouvoir les encadrer qualitativement, ce que seule une formation considérée comme un secteur « noble » et comme un maillon essentiel des politiques de développement des fédérations peut permettre. Il faut oser être ambitieux. Les jeunes sportifs ne doivent pas être pris en otage de choix qui ne les mettent pas au cœur et ne prennent pas en considération ce qu'ils ont à gagner à pratiquer une activité sportive. ■

*Anne Roger est maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université Lyon I.

LES FEMMES DANS LE SPORT : INÉGALITÉS ET DISCRIMINATIONS

Les inégalités et les discriminations entre les sexes perdurent à tous les niveaux de la pratique sportive : accès à la pratique et aux diverses disciplines sportives, place dans le sport de haut niveau, accès aux postes de responsabilités, invisibilité ou présence conditionnelle dans les media.

PAR CATHERINE LOUVEAU*

14

Concernant l'accès au sport la distance entre les femmes cadres ou travaillant dans le tertiaire et les femmes ouvrières et agricultrices, ayant souvent connu des scolarités courtes, est toujours considérable à l'aube du XXI^e siècle. Les trois quarts des femmes ne pratiquant aucune activité physique sont employées ou ouvrières. Quelle que soit la position sociale, les hommes ont toujours plus de probabilité de pratiquer du sport. Ce constat d'une sous-représentation des femmes des milieux populaires perdure parmi les filles adolescentes.

En théorie et réglementairement, les femmes peuvent pratiquer tous les sports. Dans les faits, une quarantaine comptent moins de 20% de femmes ; il y a toujours très peu de femmes dans les sports considérés comme « masculins », tels le rugby, les sports de force, de combat rapproché, les sports à risque et motorisés, etc. Elles y sont minoritaires et surtout encore très malvenues. Le football n'a pas connu cet « engouement » annoncé par les media après 1998, la FFF (fédération française de football) comptant à ce jour moins de 3 % de femmes. Plus généralement, les femmes ne représentent qu'un tiers des licenciés, moins de 40% des sportifs de haut niveau « aidés » et elles sont sous-représentées dans les postes d'encadrement. Des déclarations de principe sur la mixité et

au mieux la parité existent de longue date au plan national et international (CIO). Sans effet voyant sur les faits ainsi qu'on peut l'observer en France puisqu'elles représentent moins de 10% des cadres techniques et administratifs.

UN PROCÈS DE VIRILISATION

Les inégalités et discriminations prennent souvent la forme d'un procès de virilisation qu'il faut bien qualifier d'incessant. Si la femme « active » et musclée est un modèle donné comme positif (comme signe de tonicité, de « forme »...), nombre de sportives performantes demeurent questionnées quant à leur identité de « vraies femmes ».

“ Les images de nombre d'entre elles, publicitaires ou « sportives » attestent d'une sexualisation exacerbée de leur présentation. ”

En particulier dans des sports dans lesquels elles sont peu nombreuses et que l'histoire et la culture ont dévolus aux hommes (foot, rugby, boxes, cyclisme, haltérophilie...). C'est justement un « trop de virilité » qui a amené, dans les années soixante, la mise en place de contrôles de féminité pour toutes les sportives concourant au niveau international. Elles devaient prouver être de « vraies femmes ». Toujours mis en œuvre

partant d'un « doute visuel » [sic], ces contrôles relèvent d'une pratique discriminatoire n'admettant pas, pour les femmes, les différents morphotypes existant parmi les femmes comme parmi les hommes.

Leur invisibilité dans les médias est extrêmement significative : 80 % du temps consacré au sport sur les chaînes hertziennes ne montre que des hommes. Elles sont d'autant moins médiatisées qu'elles font du foot, du rugby, de l'haltérophilie, de la lutte etc. C'est-à-dire des activités jugées « non féminines » et dites « non vendables » (ce que les audiences lors de retransmissions de matches de handball ou de football en 2012 démentent d'ailleurs). Alors que leurs performances et compétences sont avérées, et peut-être même à cause de cela, les sportives sont de plus en plus enjointes aujourd'hui de s'exposer dans le registre de la femme séduisante ; les tenues qu'on leur demande de porter dans les compétitions de haut niveau, voire qu'on leur impose (moulantes, jupettes obligatoires, etc.), les images de nombre d'entre elles, publicitaires ou « sportives » attestent d'une sexualisation exacerbée de leur présentation. Elles ont un « prix » à payer pour la médiatisation de leurs performances.

POURQUOI TANT DE DISCRIMINATIONS ?

Toute l'histoire du sport s'est construite par et pour les hommes. Depuis le XIX^e siècle, il a été pensé et organisé pour

former les hommes à la masculinité et à la virilité, pour qu'ils deviennent, de « vrais hommes ». Hommes et femmes sont certes différents mais ces différences, entre autres morphologiques, sont pensées et incorporées comme une infériorité naturelle, alors qu'il s'agit d'une construction culturelle, sociale, alimentant des représentations ; c'est sur ces différences naturalisées (le sexe « faible ») que se sont ancrées, socialement et politiquement, les inégalités et les discriminations.

Car sur les faits et les processus à l'œuvre dans la production de ces inégalités, deux niveaux sont engagés. D'un côté, ce qui relève de la culture, du social, de situations conjoncturelles constituant des conditions d'impossibilité, des « obstacles », s'agissant de l'accès des femmes aux pratiques sportives et plus généralement au monde du sport. Ces inégalités relèvent par ailleurs de l'institution, *id est* des modes d'organisation du sport moderne et contemporain, de choix politiques attestés par des discours, des

textes, des lois. Si des conditions sociales, géographiques produisent des inégalités, la place des femmes et des deux sexes dans les pratiques sportives est en même temps tributaire du niveau institutionnel et politique.

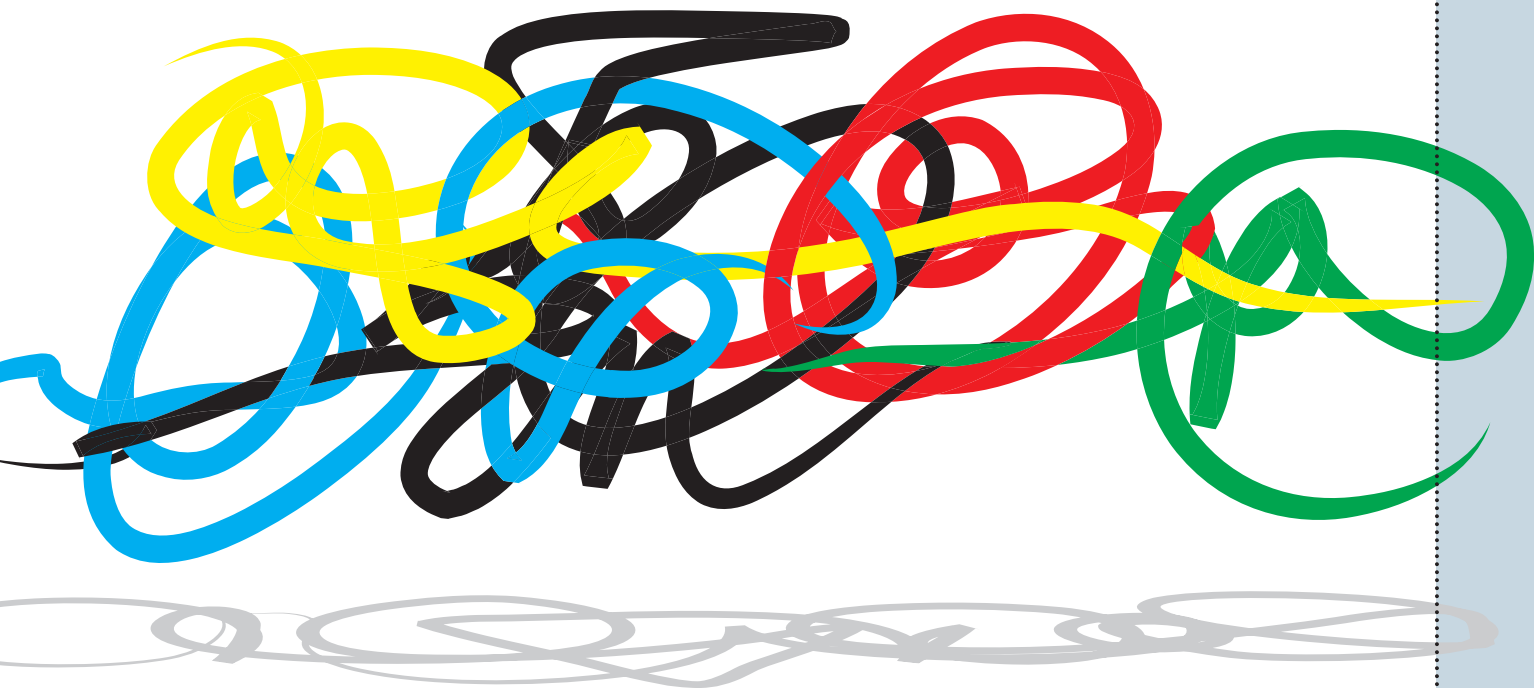
COMMENT EN FINIR AVEC CES INÉGALITÉS ?

Il faut inlassablement rendre visibles ces inégalités et discriminations. Depuis plusieurs décennies de revendications et de vigilance, et en dépit des lois, les changements concernant les conditions de vie et activités des femmes sont décevants, elles demeurent assignées à des places, fonctions, métiers, sous-représentées, inégalement traitées. Quand on laisse « faire les choses », par souci égalitaire, les pratiques dominantes ont toutes probabilités de se reconduire, les logiques de distinction et de discrimination tendent alors à se reproduire. Les recommandations de toutes sortes n'ont pas manqué mais elles demeurent très souvent au rang de principes incanta-

toires. Les démarches volontaristes sont désormais nécessaires ; les lois et textes existants, incitatifs voire anti-discriminations doivent être appliqués sous peine de sanctions. La différenciation et les inégalités entre les sexes n'attendent pas le nombre des années, autre plan d'action nécessaire. Les catégorisations sexuées, « masculinité » et « féminité », ainsi que les rapports sociaux entre les sexes s'incorporent. C'est pourquoi le sport et l'éducation physique doivent constituer des occasions de mise en évidence des inégalités et d'apprentissage de l'égalité. Les enseignants, éducateurs et animateurs doivent bénéficier d'une formation à l'égalité.

Inégalités et discriminations ont donc souvent partie liée. L'égalité est une question de traitement, de considération, d'importance, tant au tant au plan des lois que des pratiques et des représentations. L'égalité est donc politique. ■

*Catherine Louveau est sociologue, professeur en STAPS à l'université Paris-Sud.



CONQUÉRIR LE TEMPS LIBRE

Si la démocratisation du temps libre n'est plus contestée, celle-ci reste incomplète et par ailleurs se heurte à des défis pressants, touchant par exemple à la place de la culture marchande

PAR MARION FONTAINE*

Il y a plus d'un siècle, en 1880, Paul Lafargue, socialiste français et gendre de Karl Marx, faisait paraître un pamphlet au titre délibérément provocateur : *Le droit à la paresse*. Avec une verve réjouissante, il y dénonçait le « dogme capitaliste du travail » auquel, à ses yeux, même une partie de la classe et du mouvement ouvrier avaient cédé, alors même qu'il faisait des travailleurs « non plus des hommes, mais des tronçons d'hommes ». Au-delà du mélange de provocation et d'appel plus pratique à la réduction du temps de travail, ce pamphlet constitue une singularité : c'est à gauche l'un des rares textes à accorder une place centrale au temps du loisir, évoqué, comme un défi, sous les traits du péché de paresse, et à revendiquer l'appropriation par les ouvriers de ce temps, monopolisé jusque-

“ *Le loisir dans la société future n'aura plus à être uniquement, un court moyen de détente, de récupération des forces, mais la partie la plus importante de la vie et le moyen d'épanouissement complet de la personne humaine.* ”

là par les élites. La portée politique de cette revendication ne va pas de soi, même à gauche. Depuis le XIX^e siècle, les combats de cette dernière s'adosent avant tout à la figure du travailleur et aux enjeux de la production. Si la réduction de la durée du travail est une demande ancienne, pour lutter contre le chômage et la surproduction, améliorer les conditions de vie ouvrière, les implications sociales du temps ainsi libéré, les conditions de son éventuelle prise en charge sont longtemps peu questionnées.

LE TEMPS LIBRE AU CŒUR DE L'UTOPIE SOCIALISTE

Cependant, et notamment à partir de l'entre-deux-guerres, cette indifférence se nuance peu à peu. Certes, les proclamations théoriques demeurent isolées. Léon

Blum est l'exception lorsqu'en 1934 il place le temps libre au cœur de l'utopie socialiste : le loisir dans la société future n'aura plus à être uniquement, dit-il, « un court moyen de détente, de récupération des forces », mais « la partie la plus importante de la vie et le moyen d'épanouissement complet de la personne humaine ». Au-delà de ces déclarations, on constate surtout que la gauche, dans ses différentes composantes partisans, syndicales, municipales, associatives, s'efforce de plus en plus de prendre en compte et de prendre en charge la place nouvelle du temps du loisir dans les vies ouvrières. Certes, il s'agit aussi de lutter contre l'influence cléricale ou patronale dans ce domaine. Par ailleurs, la dimension morale et émancipatrice que la gauche veut conférer au temps libre n'est pas sans la conduire parfois à une dérive moralisante. On assiste ainsi à d'innombrables dénonciations des « mauvais » loisirs, ceux de la culture de masse, du sport athlétique aux romans feuilletons en passant par le cinéma. Ces dénonciations sont bien intentionnées sans doute mais, à force d'être aveugles à la réalité des pratiques et des goûts ouvriers, elles virent à la stérilité. L'action de la gauche en matière de temps libre ne peut cependant être résumée à l'instrumentalisation ou au moralisme.

L'engagement des militants, animateurs des fanfares, du sport ouvrier ou du cinéma pour tous ouvrent la voie à l'apprentissage d'un autre rapport au temps dans des vies dominées jusqu'alors par le travail, et fondent la possibilité d'une démocratisation effective des loisirs. Cette ambition démocratique est consacrée par le Front populaire. Ce dernier accélère la construction du temps libre en tant que droit, et non plus en tant que privilège. Simultanément, il se préoccupe de l'organisation de ce temps libre, non pour le contrôler mais pour donner à tous la possibilité d'y avoir réellement accès. En témoignent l'ensemble des initiatives, tout comme l'ébullition associative à laquelle préside le jeune Léo Lagrange, le très charismatique sous-secrétaire d'État à l'Organisation des sports et loisirs.

Le modèle de rapport travail/loisirs que fixe le Front populaire marque durablement, au moins jusqu'aux années 1980,

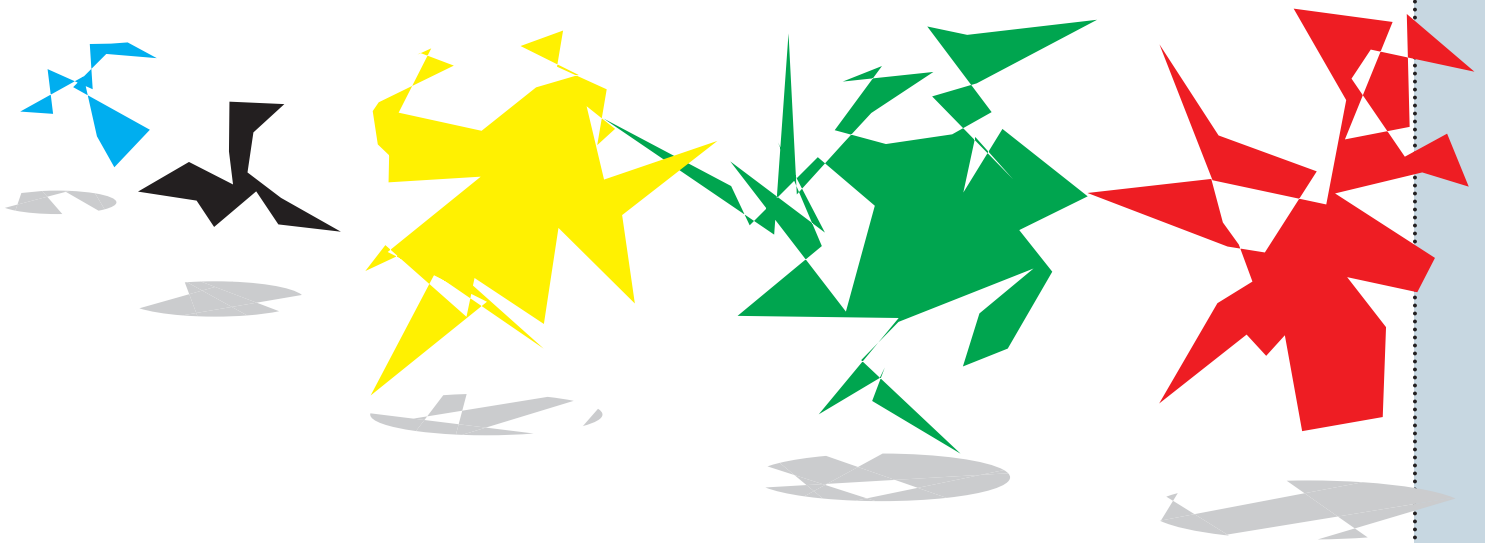
la mémoire et l'action de la gauche. Sans doute jusqu'en 1981, et à l'exception de la Libération, celle-ci accède-t-elle très peu au pouvoir à l'échelle nationale. Mais les sphères associatives et municipales laissent malgré tout suffisamment d'espace pour permettre l'exercice d'une véritable influence en matière d'occupation et de gestion des loisirs. Reste que le modèle défini par le Front Populaire est peu à peu remis en cause.

UNE POLITIQUE DU TEMPS LIBRE

La diffusion des loisirs de masse amoindrit progressivement l'influence des organisations militantes. Comme le constate Edgar Morin en 1962, « c'est la vacance des valeurs qui fait la valeur des grandes vacances » : le temps libre, entendu comme temps de l'individu et de la consommation, semble de moins en moins compatible avec une prise en charge politique et une quelconque visée d'éducation ou d'émancipation. De surcroît, le rapport au temps lui-même change : le processus de réduction du temps du travail continue sa diminution séculaire, mais de nouvelles questions se posent, qu'elles concernent le temps « vide » du chômage de masse, la fragmentation des rythmes de vie ou encore la part continuellement importante du temps contraint (transports et autres). Le ministère du Temps libre, institué dans le gouvernement de Pierre Mauroy en 1981, veut encore ignorer ses mutations et continuer à traiter le temps des loisirs comme en 1936. Cette ignorance n'est pas pour rien dans la durée de vie très éphémère d'un ministère qui disparaît dès 1983.

Il semble que, depuis cet échec, la réflexion politique sur le temps libre se soit presque effacée. Si le gouvernement de Lionel Jospin met en œuvre au début des années 2 000 une nouvelle étape dans la réduction du temps de travail, celle-ci ne débouche guère sur de nouvelles réflexions en matière de sens et d'usage du temps ainsi libéré. On peut le regretter. Si la démocratisation du temps libre n'est plus contestée, celle-ci reste incomplète et par ailleurs se heurte à des défis pressants, touchant par exemple à la place de la culture marchande. À l'heure où apparaît de plus en plus la nécessité d'inventer un nouveau modèle de développement, la question des temps liés du travail et des loisirs, de leurs contours, de leur contenu, du sens à leur donner, reste plus que jamais posée. ■

*Marion Fontaine est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse, auteur de *Une politique du temps libre ? 1981 - 1983* Jean Jaurès Fondation, 2011.



UNE AUTRE CONCEPTION DU SPORT PROFESSIONNEL

Il est de la responsabilité de L'État d'impulser le changement de cap et de donner la nouvelle direction à suivre en organisant la régulation du sport professionnel.

PAR BÉATRICE BARBUSSE*

Après avoir été longtemps honni par ceux qui ont construit le sport, le professionnalisme s'est progressivement installé et imposé dans le paysage sportif au point qu'il gagne peu à peu mais inéluctablement l'ensemble des disciplines sportives. Aujourd'hui, d'aucuns peuvent le regretter et pourtant en devenant professionnelle l'activité sportive délivre de facto aux sportif(ve)s concerné(e)s un statut social que n'assure pas celui de sportif de haut niveau. Il serait donc irresponsable de nos jours de soutenir l'idée selon laquelle le professionnalisme est une aberration dont il faudrait se débarrasser.

UN DÉVELOPPEMENT LIBÉRAL DU SPORT PROFESSIONNEL

Pour autant, à voir les nombreuses dérives générées par le sport professionnel – paris en ligne illégaux, trucages, corruptions, dopage, inflation salariale sans limite, rétro-commissions, organisation de filières d'exploitation de jeunes sportifs, multiplication des compétitions,

comportements des sportifs... – il est légitime d'interroger les modalités de son développement. En effet, durant ces trois dernières décennies, il s'est développé comme bon lui semblait en toute autonomie. Il est devenu ainsi le cœur d'une société de spectacle dont le situationniste Guy Debord¹ avait esquissé la logique interne dès les années 1960. Une société

“ *On n'aurait jamais pu atteindre le possible si dans le monde on ne s'était pas toujours et sans cesse attaqué à l'impossible.* ”

(MAX WEBER, *LE SAVANT ET LE POLITIQUE*)

où le paraître devient l'objectif ultime car « le spectacle ne veut en venir à rien d'autre qu'à lui-même » mettant dès lors au second plan la dimension sportive. En devenant une fin en soi, il a fini par s'imposer à tous les acteurs sportifs comme une évidence (économique surtout). Or la spectacularisation s'accompagne nécessairement d'une marchandisation

car sans marchandises pas de spectacle possible. Alors tout devient objet de marchandisation, les sportif(ve)s en premier lieu. Les clubs se sont transformés en entreprise de spectacle (secondairement sportif) oubliant souvent que leur cœur de métier consiste à produire de la performance sportive et personne pour le leur rappeler. La dimension économique-marchande a pris le pas sur la logique sportive et on se retrouve face à des situations où perdre un match peut pour un joueur rapporter beaucoup plus que de le gagner comme c'est déjà le cas dans le football mondial² avec la légalisation et l'explosion des paris en ligne ! Gagner de plus en plus d'argent et laisser jouer en toute liberté la loi de l'offre et la demande (favorisant des niveaux de salaire indécentes totalement déconnectés des performances réalisées), faire du spectacle aussi souvent que possible (en multipliant les compétitions notamment en en faisant des « événements » et en imposant donc des rythmes de travail aux sportifs qui mettent en danger leur intégrité physique), le mettre en scène coûte que coûte (dans de grands et beaux stades, salles, dojos, piscines...) au prix souvent de déficits abyssaux et d'investissements publics conséquents de la part des collectivités territoriales, tels sont les résultats d'un développement libéral du sport professionnel.

DES MESURES D'URGENCE

Mais il est possible d'avoir une autre conception du sport professionnel, une conception plus humaine, plus responsable à l'égard de la collectivité, plus citoyenne. Non seulement cela est possible mais il est grand temps de penser « un autre modèle économique » entre autres et de rompre avec cette approche à dominante marchande qui a envahi le sport professionnel européen. Il est de la responsabilité de l'État d'impulser le changement de cap et de donner la nouvelle direction à suivre en organisant la régulation du sport professionnel. Pour préserver l'unité du sport français, pour construire un sport professionnel viable économiquement et humainement, il est grand temps d'intervenir au niveau national mais aussi européen bien sûr. Il est grand temps de plafonner les salaires des sportifs professionnels d'autant qu'il existe diverses modalités de mise en œuvre : plafonner la part relative de la masse salariale par rapport au budget, imposer un écart maximal entre le plus petit et le plus élevé des salaires... Il est grand temps de penser de nouveaux cadres de socialisation pour nos sportifs en herbe en proposant d'autres modalités et contenus de formation : prévoir dans la formation des sportifs de haut

niveau des apprentissages de leur futur environnement de travail, les mêler davantage à leurs pairs générationnels... Il est grand temps d'imposer aux clubs professionnels des missions éducatives et sociales plus importantes par exemple en fixant une somme « plancher » (que les clubs professionnels sous forme de sociétés commerciales reversent aux

“ *La dimension
économico-marchande a pris le
pas sur la logique sportive et on se
retrouve face à des situations où
perdre un match peut pour un
joueur rapporter beaucoup plus
que de le gagner comme c'est déjà
le cas dans le football mondial
avec la légalisation et l'explosion
des paris en ligne !* ”

associations auxquelles elles sont rattachées par une convention) afin de donner de réels moyens de développement au sport pour tous. Il est grand temps de repenser la régulation des paris sportifs en ligne. Il est grand temps d'impulser une autre répartition des richesses sportives entre les disciplines et non pas seu-

lement entre le sport pour tous et le sport professionnel. Il est grand temps de réguler le marché du travail sportif dans sa globalité (transferts, rôle et missions des agents...). Il est grand temps de penser une autre gouvernance du sport professionnel, d'y faire vivre le dialogue social pour tous les travailleurs du sport et pas seulement les sportifs. Ce n'est pas seulement le fond qu'il faut modifier mais aussi la forme, la méthode.

Le sport professionnel arrive au bout d'une évolution qui a montré toute sa dangerosité pour le sport en général et pour les acteurs sportifs eux-mêmes. Il ne tient qu'à nous de penser un autre possible fût-il difficile à mettre en œuvre. ■

***Béatrice Barbusse** est présidente de l'US Ivry handball et maître de conférences en sociologie à l'université de Paris Est - Créteil. Elle est l'auteur de *Être entraîneur sportif*, éditions Lieux Dits, 2012.

[1] Guy Debord, *La société du spectacle*, Gallimard, 1967.

[2] Il est particulièrement intéressant d'observer l'évolution du football professionnel car il préfigure ce qu'il pourrait se passer si la dynamique de développement du sport professionnel ne se modifiait dans l'avenir.

PEUT-ON ENVISAGER UN TOUR DE FRANCE PROPRE ?

ENTRETIEN AVEC CHRISTOPHE BASSONS*
RÉALISÉ PAR NICOLAS BONNET

Nicolas Bonnet : Comment êtes-vous devenu cycliste professionnel ?

Christophe Bassons : C'est vraiment par hasard ! Je suis issu d'une famille modeste, mon père est ouvrier en maçonnerie et ma mère agent d'entretien. Je n'avais aucun contact avec le sport de haut niveau. Quand j'étais gamin, je jouais toujours dehors avec mes copains et je me déplaçais en vélo. Un jour, je me suis inscrit à une course, sans être licencié, j'ai fini troisième de l'épreuve et le club m'a proposé de les rejoindre. J'ai signé ma première licence l'année de mes 18 ans. J'ai continué mes études après le BAC jusqu'en DUT Génie civil.

Le déclic a été en 1995 lors de mon service militaire au sein du Bataillon de Joinville. Ce fut mon premier contact

avec le sport de haut niveau avec un entraîneur exceptionnel, Michel Thèze. Je suis devenu champion du monde militaire et champion de France espoir en 1995. Trois propositions m'ont été faites pour intégrer une équipe professionnelle et j'ai choisi de suivre Michel Thèze dans l'équipe Force Sud, puis j'ai intégré Festina avant de rejoindre La Française des Jeux en 1999. Devenir professionnel n'a jamais été mon objectif, j'ai toujours su que je pouvais reprendre mes études à tout moment. J'ai refusé de faire le Tour de France pendant trois ans car je savais que je ne pourrais pas récupérer après une telle épreuve. Après l'affaire Festina, j'ai cru au « Tour du renouveau » et donc je l'ai fait, avant d'abandonner...

N.B. : Pourquoi certains cyclistes se dopent ? Pourquoi as-tu refusé ?

C.B. : Cela dépend de beaucoup de choses : l'estime de soi, le fait d'être bien dans sa peau et le plaisir sur le vélo sans

avoir besoin de vaincre à tout prix, mais également de la situation financière et sociale de chacun, la capacité de pouvoir faire un choix joue un rôle majeur. Il y a beaucoup de pression, des contrats qui peuvent être multipliés par dix. La tentation est grande avec une pression collective car il y a une solidarité d'équipe. On t'explique que tu en auras besoin pour récupérer, que c'est bon pour ta santé, que tu as des aptitudes physiques naturelles incroyables et donc une capacité de progression importante. Pour être vainqueur, il faut avoir faim et prendre des risques. C'est le résultat sportif qui leur donne l'impression d'exister. Les ressentis ne sont plus une priorité et la douleur est alors perçue comme une ennemie à éliminer ou à inhiber. Le corps devient un moyen de réussite et non d'épanouissement, il n'est plus respecté, quitte à transgresser les règles et les valeurs essentielles au sport. Dans ces conditions, c'est très dur de résister aux

PORTRAIT :

Cycliste professionnel de 1996 à 2000, membre de l'équipe Festina, il refuse de se doper et deviendra le symbole du coureur propre. En 1999, il abandonne le Tour de France sous la pression du peloton qui ne supporte pas ses prises de position. Il subira notamment les remontrances de Lance Armstrong qui lui propose d'abandonner et qui déclare : « S'il pense que le cyclisme fonctionne comme cela, il se trompe et c'est mieux qu'il rentre chez lui ». En 2000, il publie son premier ouvrage sur le dopage, *Positif*, aux Editions Stock. En 2001, il abandonne le cyclisme professionnel et intègre la fonction publique après avoir obtenu son professorat de sport. Il se tourne vers la pratique du trail et du VTT où il devient l'un des meilleurs français.

pressions. Tu encaisses les défaites alors que les autres trichent et qu'on te dit de faire comme eux. Si tu ne fais pas pareil, tu as l'impression de déranger. Me concernant, la situation était difficile à vivre, mais j'ai eu le soutien de mon épouse et je savais que je pouvais reprendre mes études à tout moment même si je ne me posais pas la question de ma reconversion. J'avais la possibilité de faire un choix.

“ *Le corps devient un moyen de réussite et non d'épanouissement, il n'est plus respecté, quitte à transgresser les règles et les valeurs essentielles au sport.* ”

N.B. : Pourquoi avoir dénoncé le dopage et avoir pris position publiquement ?

C.B. : Je n'ai pas dénoncé le dopage, ce sont les autres qui m'ont dénoncé car je ne me dopais pas ! Après l'affaire Festina, la défense de mes coéquipiers était : « Ne nous attaquez pas car tout le monde le fait sauf Bassons ». J'étais l'exception. Un coureur parmi tant d'autres qu'aucun journaliste n'avait interrogé avant cette affaire. Du jour au lendemain, les journalistes me sont tombés dessus. Mes coéquipiers me demandaient de ne pas parler. J'ai écrit ce livre pour les générations futures. C'est la réflexion d'un mari,

d'un père de famille qui dénonce ce système pour permettre aux jeunes de résister face au dopage. J'ai voulu faire un livre sur la dignité de la personne. L'objectif du sport devrait être l'épanouissement personnel, or j'ai découvert un milieu où tu dois te fondre dans le moule, tu dois te plier au système, tu es complètement assisté, jusqu'à faire porter ton sac... Le sportif devient un outil du système pour des résultats, il n'a plus de conscience, il est formaté.

N.B. : Peux-tu imaginer un Tour de France propre ?

C.B. : C'est difficile de faire bouger les lignes. Le Tour de France fait partie de notre patrimoine, c'est un grand événement populaire, gratuit, très médiatique avec des enjeux financiers énormes. Ce n'est pas facile de faire évoluer les mentalités dans le peloton car tous les coureurs ont le goût de la gagne. Cependant, il y a une grande évolution après l'affaire Festina, notamment grâce à Marie-George Buffet, ministre des Sports à l'époque. Il y a eu une prise en considération de la santé des sportifs par la loi avec des moyens pour une meilleure détection et une lutte contre les trafiquants. La France était en avance sur le monde entier mais, depuis, on a lâché du lest. Les autres pays étant en retard,

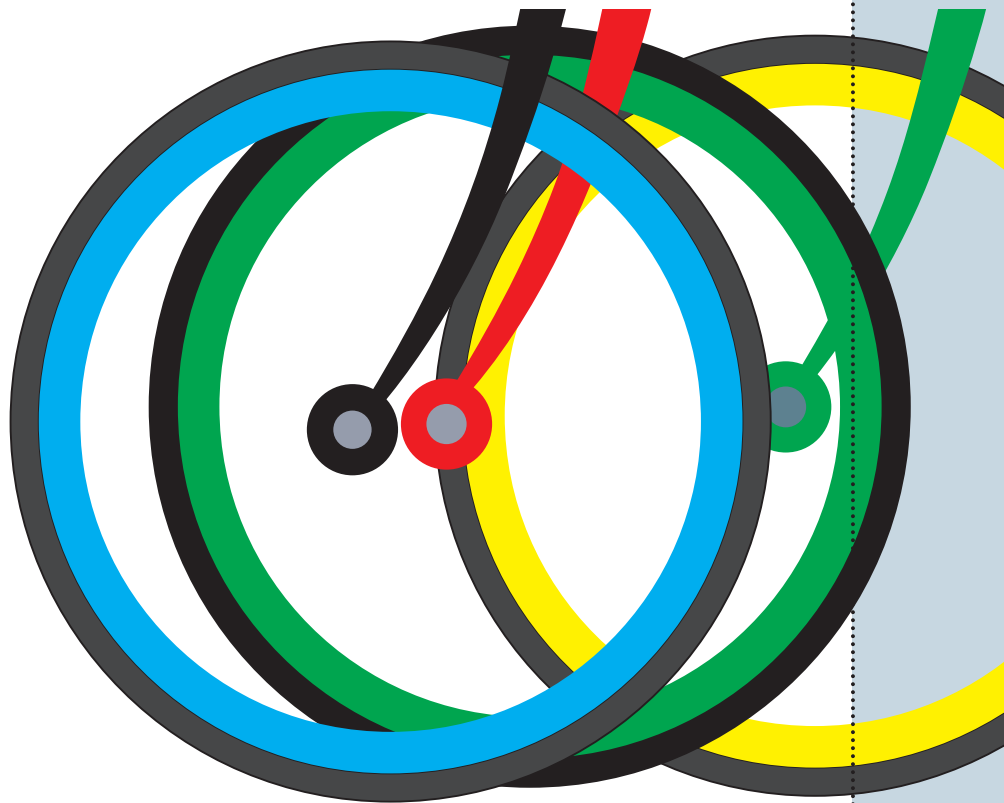
l'harmonisation internationale sur les produits dopants s'est faite en partie par le bas. Par exemple aujourd'hui, il y a deux listes de produits interdits, une pour les compétitions et une moins contraignante pour l'entraînement ! Il y a également obligation d'avoir l'accord des

“ *L'objectif du sport devrait être l'épanouissement personnel, or j'ai découvert un milieu où tu dois te fondre dans le moule, tu dois te plier au système, tu es complètement assisté, jusqu'à faire porter ton sac... Le sportif devient un outil du système pour des résultats, il n'a plus de conscience, il est formaté.* ”

fédérations sportives avant un contrôle sur une compétition internationale. Dans ce cas-là, il n'y a plus de contrôle réellement inopiné.

N.B. : Quelles propositions devrions nous faire selon toi ?

C.B. : D'abord revenir à une liste unique des produits interdits et assurer l'indépendance des contrôles. Ensuite, nous ne devrions pas accepter la présence de



médecins dans les équipes dont le but est de les assister pour la performance. Il faudrait imposer des médecins indépendants aux équipes. Nous devrions avoir une autre approche de la médecine du sport, elle est aujourd'hui trop liée au traitement des symptômes par la prise de médicaments, sans chercher les origines des pathologies. Beaucoup sont dus à un manque de préparation, à l'alimentation, l'hydratation, le manque de récupération voire le surentraînement. L'athlète, comme tout être humain, doit accepter la maladie, la fatigue et la blessure. Il faudrait mettre en place une politique de prévention avec beaucoup plus de phases de récupération entre les compétitions car le dopage est dans de nombreux cas lié à l'amélioration de la récupération.

Enfin, il faut former les jeunes à dire non, à refuser le dopage en ayant un avis et en leur donnant les moyens de défendre leurs idées. L'entourage joue un rôle crucial, notamment pour le bien être et l'épanouissement personnel. Il faut travailler auprès des sportifs dès la pré-adolescence afin de leur apporter les outils pour qu'ils se forment leur propre avis, qu'ils ne soient pas sous influence. Réfléchir avant d'agir pour pouvoir assu-

mer tout ce que l'on fait est essentiel pour avoir une estime de soi nécessaire à une vie sereine et constructive.

“ *La médecine du sport est aujourd'hui trop liée au traitement des symptômes par la prise de médicaments, sans chercher les origines des pathologies.* ”

N.B. : Quels progrès pour ton sport souhaiterais-tu ?

C.B. : D'abord, une autre couverture médiatique qui ne parle pas uniquement du résultat mais qui serait capable de nous faire vibrer en parlant du plaisir de la pratique, de la culture du vélo, des souffrances comme des joies. J'ai été séduit par le programme du Front de Gauche *l'Humain d'abord*, car l'axe central c'est l'émancipation, c'est l'humain avant le résultat sportif. C'est mettre en valeur les bénévoles qui œuvrent sur le terrain. Le slogan du Front de gauche « Prenez le pouvoir » invite les pratiquants et les bénévoles à prendre la parole pour changer les choses. Nous ne

devons pas attendre les solutions d'ailleurs et être à la merci des autres, c'est l'expérience que je retiens de mon parcours. Je suis scandalisé quand j'entends qu'un gamin qui n'a pas participé à un entraînement est puni le samedi et ne fait pas le match. Lorsqu'un gamin vient dans un club, c'est d'abord pour le jeu. Il faut revaloriser le jeu dans le sport et former les éducateurs sur cette base. Le nombre de licenciés et les résultats sportifs ne devraient pas être la référence dans le financement public des fédérations. Ce devrait être le contenu de la pratique. Je vois des jeunes qui ont de moins en moins le temps de respirer et de s'amuser. Il faut mettre fin à l'occupation permanente et mieux considérer les bienfaits du repos et de la réflexion. Prendre le temps de s'écouter respirer, sentir son cœur battre, sentir le sang passer dans les artères, apprendre à connaître son corps. Ce n'est que lorsqu'on prend conscience de sa complexité qu'on le respecte comme il le mérite. ■

***Christophe Bassons** est ancien cycliste professionnel, professeur de sport à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine.

DÉMOCRATISATION DU SPORT, UNE QUESTION URGENTE POUR TOUS

La démocratisation du sport, replacée au cœur de la question sociale et politique, doit contribuer à instituer une citoyenneté active et inspirer des structures publiques rénovées.

PAR JEAN LAFONTAN*

L'apparence peut être trompeuse. Le sport a-t-il envahi la vie des Français ? Des médias, de tout un business lié au spectacle et au professionnalisme, aux grands événements ? Certainement ! Mais dans la vie quotidienne ? Ce qui frappe d'abord, c'est le peu de connaissances scientifiques disponibles qui fassent consensus, sur l'état des pratiques sportives. Entre 43 et 89% de Français (et moins de Françaises) pratiqueraient, plus ou moins « régulièrement », un sport ! 65% pour l'INSEE, pratiqueraient une fois par semaine (89% avec les vacances incluses), 48% s'exerceraient une fois par mois pour IPSOS,

47% (soit 23,5 millions de Français) déclareraient pratiquer un sport (2009) pour INEUM Consulting, 32% déclarent ne jamais pratiquer un sport, bref, on se rend compte que l'état des connaissances est à parfaire et que la démocratisation est à mieux définir.

POURQUOI FAIRE DU SPORT ?

Pour la santé, pour la cohésion sociale, répond massivement une partie des politiques. Les études disponibles surchargent le sport de ces responsabilités, l'intégrant dans notre pharmacopée ou au rang des extincteurs sociaux dans les banlieues désignées comme posant des problèmes de cohésion sociale. Bien des études sociologiques disponibles, contestent pareil intérêt mais, inlassablement,

ces options refont surface. Cette instrumentalisation fait porter aux fédérations sportives des responsabilités qui relèvent de politiques publiques et conduit plus à leur culpabilisation qu'à leur dynamisation. Ne doit-on pas, *a contrario*, faire du sport un enjeu de développement de soi consubstantiellement lié aux autres par le fait associatif ; son développement repose sur une inventivité, dénuée de tout rapport direct au travail, produit de l'imagination des individus, de leurs talents et capacités et dont le libre accomplissement permet toutes les variétés de techniques corporelles, qui, de plus en plus adossées à des technologies, en décuplent les prouesses. Le sport est d'abord une activité qui s'abstrait du réel, procure du plaisir et forme le socle d'une émancipation, momentanée mais indispensable à l'existence humaine. Si cette approche est fondée, on voit bien que le sport ne peut être dissocié du social et du politique, sans y être soumis ou instrumentalisé, mais porteur d'une exigence fondamentale, parce qu'il est sur le chemin du libre développement de chacun. La démocratisation puise ses exigences dans cette vision qui

en constitue son substrat revendicatif. Une partie de la maladie du sport est liée aux objectifs étriqués qu'on lui impose (santé, insertion...) ; le remède est dans l'urgence d'installer durablement le sport dans ce qu'il est et ce qu'il porte. Première décision à prendre pour le nouveau gouvernement.

“ *Le sport ne peut être dissocié du social et du politique, sans y être soumis ou instrumentalisé, mais porteur d'une exigence fondamentale, parce qu'il est sur le chemin du libre développement de chacun.* ”

DÉMOCRATISER LES PRATIQUES

Partons du constat qu'en 54 ans le nombre de licenciés a été multiplié par 86 et le nombre de pratiquants par beaucoup plus. L'explosion du nombre est-il le signe d'une démocratisation ? L'accord des observateurs, se fait sur les phénomènes de ségrégation liés au sexe, aux revenus, aux diplômes, à l'habitat, etc. ; bref, de lourdes inégalités sont profondément agissantes dans ce secteur dont les couches les plus populaires font les frais. Les politiques publiques depuis les années 1980 (années d'entrée massive en lice des médias) ont quelque peu capitulé devant ce qu'il est traditionnellement appelé le sport de masse, pour tous, populaire, grand public... pour se centrer sur des publics restreints, dits « cibles » et que la générosité démocratique ne pourrait condamner : public des femmes, handicapés, jeunes, habitants des ZUS (zone urbaine sensible). L'État-providence est alors devenu sélectif, délaissant une approche globale et difficile de lutte contre les inégalités au profit d'actions d'assistance. Cette orientation s'est menée en même temps que la financiarisation du sport s'est accrue par sport professionnel et spectacle sportif interposés et que la politique dite de RGPP (réforme générale des politiques publiques) a totalement désintégré un ministère, déjà faible et maintenant sans puissance d'intervention.

Les actions de démocratisation doivent jouer sur le triple niveau de développement du sport : des formes de compétition et de pratique (multiplication de chacune des formes), des cadres de regroupement (associatif, public, privé, « libres »...), des moyens disponibles

(financiers, équipements, encadrement). La démocratisation ne peut donc se réduire à l'accès de tous à un modèle sportif dominant (compétitif et associatif) mais à la prise en compte de la gestion de la diversité des aspirations de la population. Les clubs doivent-ils donc chercher à répondre à tous les besoins, c'est-à-dire devenir, de fait un service public, mais qui dénaturerait sa composante associative ou bien ne doit-on pas impulser des politiques locales publiques, assises sur un service public national rénové, qui généreraient le vivier indispensable de pratiquants aux clubs ? Depuis le début des années 60, le modèle sportif français s'est traditionnellement construit sur une entente entre l'État et le mouvement sportif ; cela a donné, et donne encore de bons résultats sportifs mais pas nécessairement de bons résultats socio-sportifs. Depuis le milieu des années 80, le repli de l'État, la marchandisation accrue et le cortège de déviances que ce secteur a produit à grande échelle (corruption, violence, dopage,...) ont produit des forces centripètes qui conflictualisent ce milieu. Un besoin nouveau d'orientation s'affirme avec force et se dispute entre des responsabilités publiques neuves ou une privatisation accrue. Un nouveau modèle à forte assise publique est à inventer, dépassant le modèle cogestionnaire antérieur.

“ *Un nouveau modèle à forte assise publique est à inventer, dépassant le modèle cogestionnaire antérieur.* ”

DÉMOCRATISER LES INSTANCES

En sus des conditions sociales, économiques, administratives, la question de la structuration du mouvement sportif vient en force. L'Europe dans les rapports de François Rochebloine et de André-Noël Chaker et en France le CNOSF (comité national olympique et sportif français), avancent des propositions pour rendre le pilotage des fédérations sportives plus démocratique. Le débat est serré tant les enjeux, essentiellement financiers, sont considérables et les usages de ce secteur fortement marqués par une absence de transparence dans les décisions. Une aspiration à plus de contrôle apparaît. Les questions ne font que débiter. Dans l'immédiat, s'esquissent des modèles de « gouvernance » liés à l'air du temps libéral : le modèle entre-

preneurial tend à être copié (conseil de surveillance et directoire) en le présentant comme le seul susceptible de faire face au manque de « professionnalisme » des responsables, fréquemment bénévoles. Il nous semble que cette question ne devrait pas se satisfaire d'appréciations et de décisions trop rapides tant que ne sera pas explorée plus précisément la répartition des pouvoirs entre la politique (décisions à prendre), l'exécutif et le contrôle des décisions. En tout état de cause le dossier est ouvert et n'attend plus qu'un débat plus large parmi les citoyens et leurs représentants.

Cette question en appelle une autre qui, en sus de ce que devrait être un ministère en charge des sports, devrait aborder largement le statut d'un organisme national, placé auprès de ce ministère, et susceptible d'être un organe d'expertise, de conseil et de contrôle sur l'ensemble des questions que les activités sportives posent à toute la société. Le CNOSE, avec les ministères précédents, Chantal Jouanno et David Douillet, ont bricolé une instance, après un simulacre démocratique particulièrement affligeant, appelée « conférence nationale du sport » ; composée de 32 membres, propulsant le MEDEF à égalité de représentation avec les collectivités territoriales et l'État, écartant toute la société civile au prétexte qu'elle ne porterait aucune question d'intérêt général, attribuant sans vergogne ce label au MEDEF. Cet organisme doit être immédiatement dissous et une nouvelle procédure, associant largement toutes les forces investissant le secteur sportif, doit être mise en place. Le mouvement sportif doit se socialiser et faire de sa rencontre avec la question sociale un acte de fécondation réciproque en lieu et place d'une autonomie revendiquée mais stérile du point de vue de l'intérêt social qu'il porte. La lutte pour la démocratisation du sport doit devenir une action constante, consciente et replacée au cœur de la question sociale et politique comme moment d'institution d'une citoyenneté active et lieu d'émancipation de son individualité au quotidien. ■

*Jean Lafontan est syndicaliste, membre du centre de recherche EPS et société.

.....
Réagissez à ce dossier
contactez-nous !
revue@pcf.fr



UNE NOUVELLE LOI CADRE POUR LE SPORT

Nous avons besoin de refonder une politique sportive dans notre pays, c'est l'enjeu d'une nouvelle loi cadre pour le sport. Depuis la dernière loi cadre, qui date des années 2000, beaucoup de choses ont changé dans les pratiques sportives et de nouveaux défis sont à relever.

PAR MARIE-GEORGE BUFFET*

Le point de départ est de considérer le sport comme un droit pour toutes et tous. Même si ce n'est pas une évidence dans le débat citoyen et politique, le sport est un droit comme le droit à la culture, à la santé, au travail, au logement. C'est en mettant le sport à ce niveau là, que nous pourrons conjuguer les lois, les mesures concrètes, les moyens humains et financiers nécessaires. Nous avons besoin d'une loi cadre qui pose les questions de l'accessibilité à toutes et tous et l'organisation des fédérations. Une loi cadre qui précise les missions de services publics partagés par l'État et les fédérations sportives en fonction des besoins des populations. Une loi cadre qui repositionne la responsabilité de l'État dans la construction des infrastructures sportives et aux côtés des collectivités territoriales. Je sais bien que le mouvement sportif demande toujours plus de responsabilité et de pouvoir, mais ça ne doit pas être un moyen pour l'État de se défaire sur le mouvement sportif. L'État doit assumer ses responsabilités.

UNE AVANCÉE DÉMOCRATIQUE

Cette loi cadre devra aller plus loin que la loi de 2000, bien plus loin. Je n'avais pas été assez loin sur le fonctionnement démocratique du mouvement sportif, du club

au CNOSF en passant par les fédérations. Aujourd'hui, nous sommes bien loin du compte sur la place de la licenciée et du licencié dans les choix de gestion, dans les choix sportifs des fédérations. Tout ce qui a été raconté après la coupe du monde de foot sur la gouvernance des fédérations ne veut rien dire. Ce n'est pas une question de gouvernance ou de dirigeants amateurs ou professionnels, c'est une question de fonctionnement démocratique. Si vous donnez la parole aux licenciés du foot, ils vont vous répondre sur les objectifs de la fédération, sur les choix prioritaires pour leur fédération.

“ Cette loi cadre pourra être une première pierre pour mener le combat à l'échelle européenne. ”

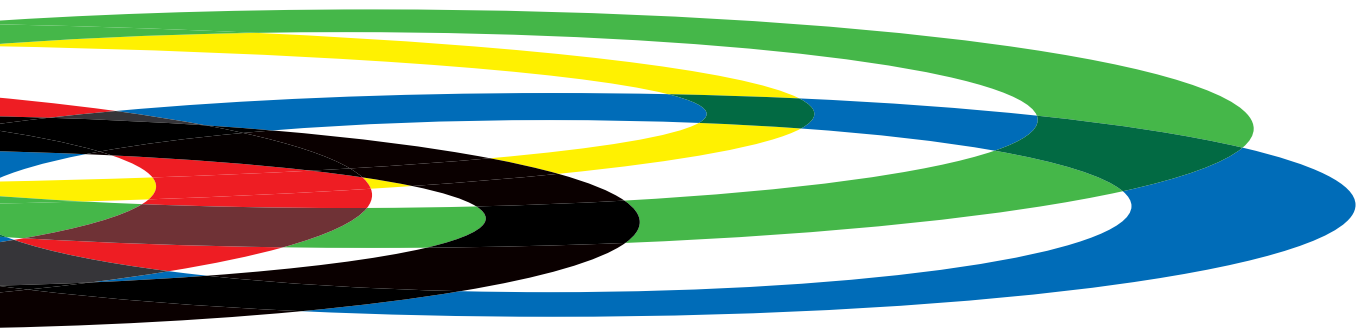
Cette loi cadre devra revenir sur les questions éthiques et réaffirmer l'unité du mouvement sportif. Ne cédon pas aux sirènes visant à une fausse pureté révolutionnaire qui laisse de côté le sport professionnel en disant occupons-nous plutôt du sport amateur. Non, nous avons à nous mêler de la régulation et de l'éthique dans le sport professionnel, de la situation des sportives et sportifs professionnels, du statut et des missions des ligues professionnelles, nous avons à nous mêler

de la mutualisation des richesses qui sont produites dans le sport pour qu'elles servent à tous. Nous avons à nous mêler de la formation, des diplômes pour créer une véritable filière de formation et des diplômes du sport avec les CREPS. Nous avons à reconstruire un véritable ministère des Sports avec le personnel et les moyens nécessaires à son fonctionnement. Parce que le sport est un droit, il mérite un ministère et un budget à la hauteur des besoins.

Enfin, cette loi cadre pourra être une première pierre pour mener le combat à l'échelle européenne. Nous ne pourrons pas maintenir le sport professionnel dans le cadre des valeurs et de l'éthique du sport sans une intervention européenne forte avec des mesures qui s'appliquent à tous les clubs européens. Je pense à un véritable contrôle de gestion des clubs, à l'encadrement des rémunérations des agents sportifs et la limitation des transferts qui ont transformé les sportifs en véritables marchandises. Nous devons impulser au niveau européen une nouvelle sécurisation du parcours des sportifs professionnels, de la formation à la reconversion en instaurant un salaire minimum et un salaire maximum et en mettant fin aux paris sportifs qui sont une source de criminalité.

Nous sommes à quelques semaines des JO de Londres. J'espère que notre pays se donnera les moyens de reconstruire notre politique sportive par une large consultation des acteurs et actrices du sport pour pouvoir dès la fin 2012 ou début 2013, en fonction du calendrier parlementaire, fonder cette nouvelle loi cadre sur la pratique sportive. ■

*Marie-George Buffet est députée de Seine-Saint-Denis, et a été ministre de la Jeunesse, des sports et de la vie associative de 1997 à 2002.



DISCOURS D'INVESTITURE DE VALÉRIE FOURNEYRON*

Prononcé le 17 mai 2012. Extraits

« **C'**est un grand honneur et une immense fierté d'arriver dans ce ministère dans lequel j'ai travaillé il y a plus de vingt ans maintenant, chargée du suivi de la médecine du sport nationale et de la lutte anti-dopage. [...] Ce ministère élargi s'impose comme une évidence. J'ai toujours été convaincue que les quatre domaines placés désormais sous ma responsabilité sont intimement liés et que le sport doit être un vecteur d'intégration, de citoyenneté, d'éducation et d'unité pour la jeunesse.

“ *Ma méthode a toujours été basée sur l'écoute, le dialogue, la concertation, mais qui doivent naturellement déboucher sur l'action et l'efficacité.* ”

Nous avons pris durant la campagne, avec le président de la République, trente engagements pour le sport. Ces engagements concernent le sport et l'éducation, le sport et la santé, le sport et la cohésion sociale, le rayonnement de la France par le sport, l'organisation du sport en haut de l'État comme sur tous les territoires. Ces engagements sont nécessaires et permettront au sport de retrouver la place qu'il n'aurait jamais dû cesser d'avoir dans les politiques publiques. Pour tenir ces engagements, je ne négligerai aucun acteur. Ma volonté est de travailler avec tous ceux qui font

le sport aujourd'hui : le mouvement sportif et le CNOSF bien sûr, les millions de bénévoles sans qui rien ne serait possible, les fédérations, les ligues, les sportifs de tout niveau, les acteurs économiques. L'objectif n'est pas de diviser mais bien de rassembler. Je n'opposerai pas le sport professionnel au sport amateur, ils ont besoin l'un de l'autre et se nourrissent mutuellement. La période actuelle est difficile, nous en avons tous conscience. Mais les marges de manœuvre existent, de belles idées sont à porter et la France doit rayonner à l'international grâce au sport.

Les prochaines grandes manifestations sportives (Roland-Garros, l'Euro 2012, le Tour de France, les jeux olympiques et paralympiques de Londres) seront l'occasion de rappeler le rôle du sport comme ambassadeur de la France. Je souhaite que nos sportifs y brillent. J'espère aussi qu'ils seront une source d'inspiration pour la jeunesse et tous les Français.

[...] Je souhaite une vie associative dynamique, ouverte à tous, moteur de progrès social et de cohésion. L'association remplit, à côté de l'école, cette vocation d'un « autre lieu éducatif » : elle permet à chaque jeune de se construire. La vie associative enrichit la qualité de la vie sociale, elle permet, aux jeunes notamment, de conduire des projets, de s'engager, de s'intégrer, de se construire une identité. Je souhaite enfin que ce ministère serve un projet d'éducation populaire fort avec l'ensemble de ses réseaux. Oui, je veux le renouveau de l'éducation populaire.

Enfin, je veux aider la jeunesse à se sentir plus forte, plus unie, plus respectée, plus solidaire, plus confiante en son avenir. Depuis des années, et particulièrement pendant la dernière campagne présidentielle, la jeunesse a exprimé son inquiétude, sa peur face à un futur incertain, la souffrance d'un manque de considération. Je veux leur redonner de l'espoir et des perspectives sur tous les territoires, promouvoir en le renforçant le service civique [...] Je sais pouvoir m'appuyer sur les partenaires du service public du sport, l'ensemble des acteurs de la jeunesse, la force du mouvement associatif et de l'éducation populaire, les collectivités locales, les compétences des fonctionnaires de l'Etat pour mener à bien les missions qui me sont confiées. Depuis que je suis engagée dans la vie publique, ma méthode a toujours été basée sur l'écoute, le dialogue, la concertation, mais qui doivent naturellement déboucher sur l'action et l'efficacité. J'emploierai les mêmes méthodes pour m'occuper du Sport, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie Associative. C'est pourquoi je vais m'attacher à rencontrer tous les acteurs dès à présent. Les responsabilités sont importantes, je suis dès aujourd'hui au travail avec l'ensemble des membres du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, avec enthousiasme et détermination, animée par un seul objectif : servir le changement pour la France. » ■

*Valérie Fourneyron est ministre des Sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Par **GÉRARD STREIFF**

Le cas Cesare Battisti un passé qui ne passe pas

Depuis une dizaine d'années, l'affaire Battisti suscite toute une littérature enfiévrée, faite autant de commentaires critiques que de campagnes de solidarité. Elle entraîne aussi une durable incompréhension franco-italienne, comme si, de part et d'autre des Alpes, on ne parlait décidément pas la même langue. Drame italien, le cas Battisti est aussi un peu une allégorie de la crise de la gauche dans ce pays.

Cesare Battisti est né en 1954, au sud de Rome, dans une famille d'ouvriers agricoles. Jeune homme, il milite au PAC (prolétaires armés pour le communisme), se trouve embarqué dans la lutte armée, écope de la prison. Au terme d'un procès expéditif, et en son absence (il s'est évadé), on lui attribue des meurtres, de policier notamment, qu'il a toujours niés. Il trouve refuge au Mexique puis en France. La « doctrine Mitterrand » en effet accordait le droit d'asile aux activistes italiens. À Paris, Battisti survit comme concierge, refonde une famille et devient auteur de polars. En 2004, à la suite des tractations politiques entre pouvoirs français et italien, Paris renie sa parole et se dispose à livrer à Berlusconi des anciens militants gauchistes dont Battisti, devenu un monstre aux yeux des médias outre-alpins. Il est brièvement incarcéré à la Santé mais une campagne de solidarité permet de le libérer. La menace d'extradition cependant persiste et il reprend sa cavale, se retrouve au Brésil. À nouveau, il connaît la prison ; mais le ministre de la Justice brésilien lui accorde finalement l'asile politique au nom du droit universel. Cesare Battisti réside dans ce pays et vient de sortir un nouveau livre, écrit en prison et en fran-

çais, ce qui est tout un programme, *Face au mur* chez Flammarion. On pourrait dire qu'il s'agit d'une histoire douloureuse et malheureusement banale de répression. Mais, vu du côté italien, le dossier continue de susciter une véritable colère d'autant plus troublante qu'elle émane le plus souvent de milieux de gauche. On peut penser que c'est moins le cas Battisti qui est alors en jeu que l'affaire des « années de plomb », appellation problématique et réductrice pour caractériser tout un pan de l'histoire italienne, toute la décennie 1970.

Dans un entretien qu'il donne au cinéaste Pierre-André Sauvageot (*Résistances*, 2003, Label Vidéo), Cesare Battisti a cette formule : « Votre 68 a duré un mois, le nôtre a duré dix ans ». L'expression est abrupte mais stimulante. Un mouvement d'émancipation secoue l'ensemble du monde occidental à la fin années soixante ; il prend en Italie une vigueur particulière. On a parlé volontiers de mouvement « culturel » à son propos, au sens où tous les pouvoirs de domination vont se trouver contestés, sur une longue période, de manière spectaculaire, une euphorie démocratique va bousculer tout le pays. Une partie notable du mouve-

ment ouvrier, des quartiers populaires, de la jeunesse, de l'intelligentsia, bref de ce qu'on appelle les forces vives se met en mouvement. Des salariés exigent de nouveaux rapports dans l'entreprise ; les liens entre syndicats ouvriers et syndicats étudiants sont étroits ; dans la cité, la puissance des propriétaires est mise à mal ; les rapports inégalitaires Nord/Sud dans la péninsule sont contestés ; le sexisme est sur la défensive (divorce, avortement) ; dans l'Église même, des communautés de base aspirent à une autre foi... Le peuple de gauche italien, dont les communistes, force populaire considérable, est massivement concerné. Pourtant la situation politique est bloquée : toute alternative semble impossible dans la mesure où le PCI (un quart de l'électorat) est interdit de gouvernement selon une sorte de diktat américain qui prévaut alors.

Les milieux progressistes vont se diviser. L'impatience des uns conduit à la radicalisation alors que l'attentisme des autres nourrit la défiance. Un entrelacs de manipulations policières et de provocations gauchistes, d'attentats de l'ultra droite et de manigances atlantistes, on parlera de « stratégie de la tension », fait basculer le combat politique dans une vio-



lence pure et une partie de la contestation recourt à une lutte armée suicidaire, avec au total plusieurs centaines de mort.

Une guerre civile déchire le pays mais aussi la gauche. Des ultras-gauchistes vont jusqu'à tuer des syndicalistes au même titre que des patrons. On ne peut oublier que, dans la complexité de l'époque (Aldo Moro fut assassiné en 1978 par les Brigades rouges avec une probable implication des services secrets américains), la violence terroriste fut singulièrement marquée par l'anticommunisme. Dans le même temps, au nom de « l'antiterrorisme », des milieux critiques se rangent du côté de la répression ; une intelligentsia, sensible à la contestation à ses débuts, va se mettre au service de l'appareil d'État (les futurs « juges de gauche » notamment). Tout s'est passé comme si, coincée entre le sectarisme le plus dur et l'opportunisme le plus plat, c'est la gauche qui avait imposé ; elle est sortie en miettes, en ruines, et tout le mouvement de libération des origines a sombré avec elle. La contestation a été criminalisée et l'assassinat de Moro signe son discrédit définitif. Le parti communiste italien ne survivra pas longtemps à cette tempête. Il va se transformer en une structure de centre-gauche, ectoplasmique, alors que les forces communistes, divisées, sont à reconstruire. Aventurisme et renoncement ont fait le lit de la droite. Et de Berlusconi.

Le cas Battisti rappelle donc cette guerre « fratricide ». Quarante ans plus tard, on

a l'impression que les reproches (ou la mauvaise conscience) sont toujours aussi vifs¹. Ce passé ne passe pas et peu d'analyses rétrospectives ont été menées. Pour l'historien Pierre Milza « l'interprétation du phénomène terroriste qui a ébranlé la République italienne entre 1969 et l'extrême fin des années 1980 reste difficile à faire, tant sont mêlées les questions relevant de la politique intérieure et celles tenant à la situation internationale, tant sont partagées - à des degrés divers certes - les responsabilités de chaque protagoniste dans un jeu qui, globalement, relève de l'affrontement planétaire entre le camp des démocraties libérales et celui du "socialisme réel" ». Tout se passe comme si, en Italie, les années 1970 ressemblaient à un trou noir, mortifère. Et aujourd'hui, quand le journal *Le Monde*, par exemple, demande à Giancarlo de Cataldo, juge (de gauche) et écrivain connu (*Romanzo criminale*), de commenter le dernier livre de Battisti, il déclare : « Je n'arrive pas à dépasser les premières pages, c'est plus fort que moi. » Il serait temps pourtant de tourner la page. Et que l'amnistie prévale. ■

[1] On le vérifie encore avec la polémique (avril 2012), en Italie, autour du documentaire de Marco Tullio Giordana, « *Romanzo di una strage* » (*Roman d'une massacre*) : ce long métrage revient sur l'attentat du 12 décembre 1969, Piazza Fontana à Milan qui fit 17 morts et précipita l'Italie dans dix ans de terrorisme. Le documentaire montre que le crime est d'abord imputable aux fascistes, manipulés par les services secrets, eux-mêmes instrumentalisés par les Américains « inquiets d'un compromis historique entre communistes et démocrates-chrétiens ».

LA PRISON, JE L'AI CHERCHÉE

« La pression de mes persécuteurs était en train de faire de "ma Rio" une ville où mes nerfs usés auraient pu me pousser à des actes inconsidérés. En quelque sorte, mon arrestation m'a évité de toucher le fond, d'être rattrapé par mes anciennes frustrations au sujet d'une société en pleine dégénérescence, société que j'avais rêvé de changer. Quitte à payer pour cela le prix fort. Ce qui a bien été le cas.

Consciemment ou non, la prison, je l'ai cherchée. Parce qu'il était bon d'avoir, à côté d'une vie réelle devenue intolérable, une deuxième vie végétale d'où l'on peut contempler la première en simple spectateur. Et, bien sûr, depuis, je ne cesse pas de me souvenir. Il y a des gestes, des sons de voix dont je ne me remets pas. Amour ou rage, des voix à l'intérieur de ma tête, bien au-delà de mon ouïe, des voix très faibles et pourtant monumentales car elles sont comme ces présences qui ne commencent à exister que lorsqu'elles disparaissent. Janaína. Jamais auparavant je ne m'étais retrouvé dans une relation aussi déchirante, conflictuelle. (...) La prison est une sorte de longue insomnie où je cultive l'absence. »

Extraits de *Face au mur*,
Flammarion, 2012

SONDAGES

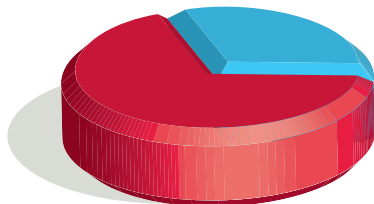
Rousseau contre Hobbes

A ma droite, Thomas Hobbes (1588-1679), auteur du *Léviathan* (1651). À ma gauche, Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) qui signa, notamment, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1762). Pour l'un, l'homme est un loup pour l'homme, mieux vaut l'encadrer sévère. L'autre pense que la bonté de nature sera confortée par un « contrat social ». La revue *Philosophie magazine* (avril 2012), avec l'Institut Ipsos, a sondé l'opinion sur les idées de l'un et de l'autre. Comme on dit, y a pas photo : Rousseau l'emporte très largement sur Hobbes, les deux tiers des sondés misant sur la bonté naturelle, le rôle protecteur de l'État, la démocratie directe, la morale plutôt que la loi. En même temps, le sondé voit son prochain plus arriviste qu'égalitariste.

SELON VOUS,

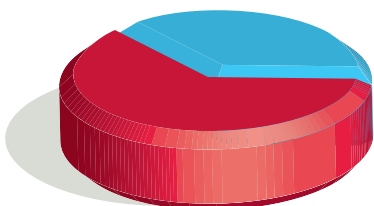
L'HOMME EST :

- BON PAR NATURE (ROUSSEAU) **66%**
- MAUVAIS PAR NATURE (HOBBS) **30%**
- NSP **4%**



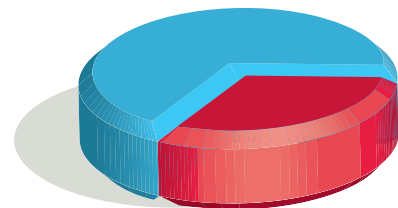
LE PREMIER RÔLE DE L'ÉTAT, C'EST :

- DE VEILLER AU BIEN ÊTRE DE LA POPULATION (ROUSSEAU) **60%**
- DE MAINTENIR L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ (HOBBS) **35%**



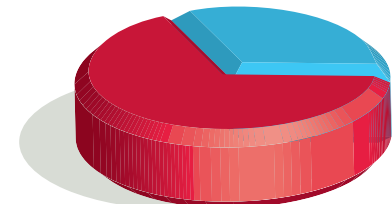
EN GÉNÉRAL, LES ÊTRES HUMAINS ONT ENVIE :

- DE VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE ET SANS PRIVILÈGE (ROUSSEAU) **31%**
- D'AVOIR DU POUVOIR ET DE GRIMPER LES ÉCHELONS (HOBBS) **65%**
- NSP **4%**



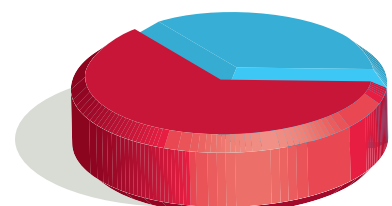
LA MORALE ET LA LOI :

- IL FAUT SE FIER À SON CŒUR POUR DIRE LE BIEN ET LE MAL (ROUSSEAU) **65%**
- C'EST LA LOI QUI DIT LE BIEN ET LE MAL (HOBBS) **31%**



DANS UN RÉGIME DÉMOCRATIQUE, APRÈS LES ÉLECTIONS:

- IL FAUT SURVEILLER DE PRÈS LES ÉLUS (ROUSSEAU) **63%**
- ON EST OBLIGÉ DE FAIRE CONFIANCE AUX ÉLUS (HOBBS) **35%**



Page réalisée par **GÉRARD STREIFF**

REVUE RECOMMANDÉE PAR LA RÉDACTION DE MEDIAPART !



CULTURE, LOGEMENT... SERONT LES THÈMES DE FUTURS DOSSIERS

ABONNEZ-VOUS À LA REVUE DU PROJET

En ligne sur : <http://projet.pcf.fr/7451>



BULLETIN D'ABONNEMENT TARIF : Durée 1 an/10 numéros : 50 €

Je règle par chèque bancaire ou postal (France uniquement) à l'ordre de «La Revue du Projet»

SERVICE ABONNEMENT - i-Abo/La Revue du projet

11, rue Gustave-Madiot - 91070 BONDOUFLE

Tél. : 01 60 86 03 31 - Fax : 01 55 04 94 01 - Mail : larevueduprojet@i-abo.fr

(À photocopier et à renvoyer à l'adresse ci-dessus) :

Prénom Nom

Adresse

Code Postal Ville

Adresse électronique Mobile(*)

(*) informations utilisées uniquement dans le cadre de l'abonnement



Date : ___ / ___ / ___

Signature

Par **ALAIN VERMEERSCH**

FG bobo, FN prolo : la nouvelle rengaine

Analyses à charge satisfaites, déni de succès pour le Front de gauche, assignation des classes populaires au FN.

LE VOTE FN

Le géographe Christophe Guilluy dans *Slate.fr* (27/04) décrit depuis dix ans la précarisation d'une France périphérique majoritaire, confrontée à la brutalité de la mondialisation et très préoccupée par les questions d'immigration. Voici son analyse sur le vote FN, les classes populaires et la gauche. « Ce qui a explosé, c'est que les catégories qu'on croyait être des classes moyennes ne le sont plus. Il s'agit plutôt d'une population qui a pris en pleine gueule la mondialisation, mais concrètement. C'est-à-dire avec une déflation salariale, la précarisation sociale, la paupérisation et la fin de l'ascension sociale pour les enfants, d'où le vote des jeunes prolétaires pour Marine Le Pen. La gauche pense que si les gens votent FN, c'est parce qu'ils sont vraiment cons. C'est une condescendance que j'ai souvent trouvée en discutant avec le PS. Pourtant au XXI^e siècle, qui est le siècle de l'accélération de la mondialisation et de l'émergence des sociétés multiculturelles, on ne peut plus aborder la question sociale sans évoquer la question identitaire. Les gens vont voter pour Hollande par rejet de Sarkozy. Et l'ouvrier de base a compris qu'Hollande n'allait pas changer sa vie, ça ne sera pas vraiment un vote d'adhésion. » Sylvain Crépon, sociologue (*La Croix* 24/04) note « Le FN recrute toujours dans l'électorat qui vit la précarité ou qui a peur de la vivre, notamment dans les zones industriellement sinistrées. on voit le FN à plus de 40 % dans certains villages. Il s'agit d'un électorat ouvrier qui a souvent été chassé des villes ou de la proche périphérie par les prix de l'immobilier. À l'inverse, dans les villes, même les quartiers populaires sont majoritairement composés de

classes moyennes. » Béatrice Gibelin, géographe, remarque (*Libération* 26/04) « Marine Le Pen obtient plus de 20% dans 43 départements contre 25 en 2002. Doit-on encore qualifier ce vote de protestataire ou de colère quand il est ancré sur les mêmes territoires depuis quinze ans voire plus ? Les difficultés économiques et la crainte du chômage, pour soi-même ou ses enfants, dans des zones où le marché de l'emploi est étroit, sont un contexte favorable pour que les discours tenus par Marine Le Pen trouvent un écho. Enfin, le retrait de l'État pour raison de restrictions budgétaires met en péril les services publics. En d'autres termes, dans ces campagnes périurbaines se développe là aussi le sentiment d'abandon. C'est ce même sentiment de menace et d'abandon que l'on retrouve dans le vote d'extrême droite de nombreux pays européens. La défense de la Nation et de ses valeurs fait alors de l'étranger, surtout s'il est musulman, une menace interne et un bouc émissaire. »

LA CAMPAGNE ANTI-FN DE JEAN-LUC MÉLENCHON, UN ÉCHEC ?

Dans *Médiapart* (25/04), Vincent Goulet, auteur de *Médias et classes populaires* constate « Le Front de Gauche et Jean-Luc Mélenchon ont réussi à rassembler l'électorat de la gauche radicalement anti-libérale, rassemblement qui s'était avéré impossible en 2007. En revanche, son ambition de faire reculer l'influence du Front national dans l'électorat populaire a échoué. La tentative de « re-diabolisation » de Marine Le Pen conjuguée à l'insulte ont finalement eu peu de prise sur ce vote, alors que la présidente du parti d'extrême-droite agis-

sait sur des catégories de perceptions profondément ancrées dans la sensibilité populaire. » Selon lui, le vote Le Pen « sans être toujours d'adhésion totale, révèle une forme de reconnaissance de soi dans le discours lepeniste. Il est sans doute possible, à partir de schèmes qui sont apolitiques et partagés par tous, de proposer des visions de la réalité du monde social alternatives à celles du Front National, de détourner, reformuler et subvertir les thématiques de la peur et du repli pour construire un référentiel politique progressiste. Les schèmes sont des catégories fondamentales nées de la pratique, et c'est d'abord dans la pratique qu'ils peuvent trouver leurs prolongements politiques. La lutte pour l'hégémonie culturelle, préalable à la direction de l'État pour Antonio Gramsci, doit véritablement s'incarner dans toutes les fractions des classes populaires. » La politologue Janine Mossuz-Lavau explique (*Slate.fr* 12/05) « Il n'a pas réussi à capter comme il l'espérait l'électorat populaire, et plus précisément l'électorat de la précarité, parce qu'il s'est adressé précisément à cette population, mais avec un langage très idéologique, très historico-théorique sur l'histoire de la République et de la Révolution française. Or ce n'était pas forcément audible par les milieux de la précarité, ces 8 millions de Français qui vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 954 euros par mois. En revanche, Marine Le Pen a séduit... Malheureusement, elle est la seule qui a su parler de précarité aux populations concernées en se faisant comprendre. Il faudrait quand même que d'autres leaders politiques réfléchissent à la manière de s'adresser aux gens de ces milieux-là,

qui n'ont pas de culture politique affirmée, qui sont «dans la dèche» et ont une aspiration: qui peut nous en sortir? » Alain Mergier de la Fondation Jean Jaurès (*Les Echos* 24/04) souligne « L'élément structurant de cette élection reste pour moi l'inquiétude très forte des classes populaires sur la situation économique et la mondialisation. Une inquiétude à ce niveau-là pousse à se mobiliser et à voter Front national. Et ce, même si Marine Le Pen n'a pas réalisé une très bonne campagne. L'inquiétude qui tenaille les catégories populaires les pousse à se mobiliser en fonction de leur situation personnelle. Si l'antisarkozysme

est fort, l'anti-socialisme l'est davantage encore dans ces milieux. La lutte contre l'immigration est une clef pour les milieux populaires. À leurs yeux, Jean-Luc Mélenchon est dans le déni. Ce sont les électeurs de gauche qui l'ont pendant un temps placé haut dans les sondages, mais c'était parce qu'ils trouvaient Hollande trop mou. Ils voulaient lui donner des muscles. Mais ce n'était pas des intentions de vote de conviction. » Christophe Guilluy dans *Slate.fr* (27/04) constate « Qu'est-ce qui fait que malgré une offre sociale géniale, un discours fantastique de tribun, les classes populaires ne l'ont pas choisi ? Alors qu'il

était sur le papier ce qu'il y avait de mieux. Là pour le coup on avait la possibilité de voter bien à gauche. Donc il faut prendre en compte ce constat, mais la gauche refuse malgré tout de le faire. » Sylvain Crépon, sociologue (*La Croix* 24/04), relève « L'électorat de Jean-Luc Mélenchon est très politisé, souvent diplômé, inséré économiquement et souvent employé dans le secteur public. L'électorat du FN est au contraire peu politisé, en mal d'insertion, issu du secteur privé. Il y a bien du populisme dans les deux discours, mais celui du FN s'appuie sur une dimension ethnique, quand celui du Front de gauche vante le citoyen. »



Chaque mois, des chercheurs, des étudiants vous présentent des ouvrages, des films, des DVD...



Les massacres de septembre 1792 à Lyon

Aléas éditeur, 2011.

CÔME SIMIEN

PAR JEAN-BAPTISTE LE CAM

Dans cet ouvrage consacré aux massacres du 9 septembre 1792 à Lyon,

Côme Simien, jeune historien, apporte un éclairage nouveau sur ces violences révolutionnaires, jusqu'à présent en partie délaissées par l'historiographie de la Révolution française ou instrumentalisées au service d'une écriture partisane de cette période. Après avoir reconstitué le plus précisément possible le déroulement de cette journée de violences révolutionnaires et l'identité des victimes, Côme Simien se lance dans une analyse rigoureuse et nuancée de la genèse de ces massacres. Il montre à quel point, à la veille de cette journée, une partie du peuple lyonnais est saisie d'une peur du complot contre-révolutionnaire, d'un sentiment de présence angoissante de l'ennemi de la Révolution, qui agirait tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville. À cette peur collective éminemment politique s'ajoute une mémoire de la violence légitime qui est au cœur de l'imaginaire du peuple lyonnais et contribue elle aussi à expliquer le passage à l'acte. L'avant-dernier chapitre de l'ouvrage est consacré en grande partie aux motivations de la foule massacrant. Elles sont elles aussi fondamentalement politiques. Ainsi, il s'agit, pour les acteurs du massacre, de se substituer à des autorités jugées défaillantes, incapables de protéger le peuple des ennemis de la Révolution. Dès lors, la violence est perçue comme légitime par ceux qui l'exercent et prend la forme d'une souveraineté populaire en acte. Pour finir, Côme Simien analyse précisément la manière dont cet événement devient le lieu d'une lutte mémorielle entre acteurs politiques, depuis ses lendemains immédiats jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

1940-1943, le PCF à l'épreuve de la guerre.



De la guerre impérialiste à la lutte armée

Syllepse, 2012.

ROGER BOURDERON

PAR ÉLOI SIMON

Cet ouvrage fait suite à plusieurs parutions : *Les Télégrammes du Komintern*

dont les archives sont ouvertes, et un ouvrage de 2009 de Jean-Marc Berlière et Franck Liaigre, *L'affaire Guy Môquet. Enquête sur une mystification officielle*, qui n'est qu'un condensé de négation de l'action des communistes en France dans la Résistance.

L'auteur s'emploie quant à lui, sources abondantes à l'appui, à étudier l'évolution des positions politiques de la direction du PCF entre la défaite de 1940 et 1943, année qui marque l'essor de l'action résistante avec la création du CNR (conseil national de la résistance).

Quatre thèmes sont abordés : l'attitude du PCF vis-à-vis de De Gaulle ; l'étude des appels du PCF de l'été 1940 (celui de Tillon, puis celui de Thorez-Duclos) ; l'évolution des positions politiques du PCF à travers ses publications (tract et *l'Humanité* notamment) ; enfin l'étude de l'organisation de la direction du mouvement FTP entre 1941 et 1943. Roger Bourderon expose le double mouvement que connaissent les deux grands thèmes du PCF dans les premières années de la guerre : la volonté d'indépendance nationale et l'analyse de guerre impérialiste entre les capitalistes allemands et britanniques dans laquelle les communistes n'ont pas à prendre parti. On constate donc la montée en puissance de la première idée au fil des années avec la création très tôt des comités populaires (dès 1940) pour lutter contre les conséquences de l'occupation, pour organiser la solidarité. Et dans le même temps, l'analyse de la guerre impérialiste perd de l'importance car elle mène à une impasse stratégique. Ce travail historique solide est une réelle avancée dans l'analyse de l'action du Parti communiste dans les premières années de la guerre et doit permettre de mettre fin au discours de l'idéologie dominante qui voudrait que les communistes ne soient entrés en résistance qu'à l'été 1941 avec l'invasion de l'URSS.



Côte D'ivoire 2011. La bataille de la seconde indépendance

L'Harmattan, 2011.

ROBERT CHARVIN

PAR AUGUSTIN PALLIÈRE

En général, on discute peu de la situation des pays africains. Et quand une

crise surgit, il est bien difficile de déceler les faibles voix qui s'élèvent contre le consensus « françafricain ». Rien que pour cela, le livre de ce professeur de droit progressiste est salutaire.

Il analyse la crise ivoirienne et le processus qui a conduit de la tentative de coup d'État à la crise électorale de 2011 et finalement à l'éviction de Laurent Gbagbo de la présidence le 11 avril 2011. Il montre que les forces occidentales en général, la France en particulier, ont utilisé de toutes les armes – médiatiques, économiques, politiques et militaires – pour imposer leur candidat, Alasane Ouattara. Les exactions commises par les forces rebelles dans le nord du pays ont toujours été tuées alors que les violences du camp présidentiel ont été mises en exergue pour faire du président la figure même du dictateur sanguinaire. Les médias français ont participé à l'opération en mettant sur le même plan les plus vagues rumeurs et les informations vérifiées, les victimes civiles et les pertes des groupes armés et en tai-

sant le rôle qu'ont pu jouer directement les soldats français dans la répression des manifestations populaires à Abidjan. L'auteur discute tout particulièrement la proclamation des résultats des élections de décembre 2010. S'appuyant sur la Constitution ivoirienne et sur les accords qui liaient les différentes parties en présence, il démontre que cette élection a été illégale. Ainsi, l'implication directe de l'armée française pour asseoir Ouattara sur le siège présidentiel est bien un coup d'État, même si il est légitimé par le conseil de sécurité. Cette analyse est l'occasion d'une réflexion sur la démocratie dans les pays de la sphère de domination capitaliste. L'auteur montre comment, alors que les droits les plus basiques sont refusés aux populations africaines, l'élection du président au suffrage universel direct est présentée comme l'aboutissement le plus complet de la démocratie... à condition que les résultats des scrutins ne remettent pas en question les intérêts particuliers du capitalisme. Très convaincant dans le domaine du droit international et des relations internationales, l'auteur l'est un peu moins quand il traite, rapidement, des racines de la crise ivoirienne. Le traitement de l'épineuse question de la nationalité ivoirienne dans un pays qui s'est construit sur l'immigration massive en provenance des pays voisins semble simpliste. Ne reprend-il pas trop à son compte la propagande de Gbagbo sur la question des « étrangers » ?



La ségrégation scolaire

La Découverte, 2012.

PIERRE MERLE

PAR IGOR MARTINACHE

Dès avant son élection, le nouveau président de la République avait annoncé son intention de faire de l'éducation l'une de ses priorités. Une manière de répondre au

constat partagé de la « crise » de l'école dans notre pays. Mais le consensus s'arrête là, car chacun y va ensuite de son explication. De tous les facteurs avancés, il en est pourtant un que l'on entend peu souvent invoqué : la forte ségrégation qui caractérise le système scolaire hexagonal. Et pourtant, celle-ci exerce bel et bien un effet négatif non seulement sur les inégalités d'apprentissage, mais aussi sur les résultats de l'ensemble des élèves, comme le montre cet ouvrage, en s'appuyant notamment sur les fameuses enquêtes PISA de l'OCDE – le « club des pays riches », peu soupçonnables de complaisances avec la gauche. Comme dans d'autres domaines, les séparations entre élèves d'origines sociales ou de genres différentes se sont ainsi largement maintenues malgré la perte de leur caractère officiel, et jouent à plusieurs niveaux : filières ou échelles géographiques, jusqu'au sein même des établissements. Pierre Merle pointe aussi le rôle majeur des établissements privés dont le caractère de « refuge » d'enfants des classes favorisées va en s'amplifiant, tout en s'employant à démonter la fausse solution de la « discrimination positive » initiée par les conventions ZEP il y a déjà 30 ans. Car non seulement elle contribue surtout à stigmatiser les établissements concernés, mais quand on prend en compte l'ensemble des moyens alloués à ces derniers, on constate qu'ils res-

sent en réalité bien inférieurs à ceux des centres-villes, dotés d'enseignants plus anciens et qualifiés, et donc mieux rémunérés. Enfin, menées au nom du « libre choix », les politiques d'assouplissement de la carte scolaire initiées par le socialiste Alain Savary, faute d'avoir pu unifier le service public, ont elles aussi un effet ségrégatif problématique. Un petit ouvrage de synthèse à verser d'urgence au débat sur l'école pour permettre d'en faire évoluer les lignes, car à côté de la question des moyens, celle de leur répartition – et de celle des élèves – est tout aussi cruciale.

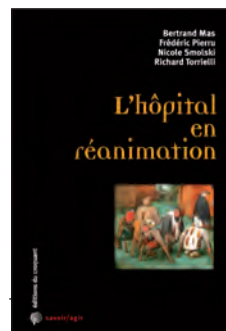
L'hôpital en réanimation.

Le sacrifice organisé d'un service public emblématique

Éditions du Croquant, 2011.

BERTRAND MAS, FRÉDÉRIC PIERRU, NICOLE SMOLSKI, RICHARD TORRIELLI (DIR.),

PAR IGOR MARTINACHE



Ce n'est pas le moindre des paradoxes de notre époque : le système de santé, et notamment l'hôpital public, est malade et sa situation ne semble guère s'arranger. On en connaît les symptômes – franchises médicales, déremboursements, pénurie de soignants, etc. –, qui compromettent toujours davantage l'accès aux soins pour tous, mais le diagnostic s'arrête trop souvent à ce stade. D'où l'intérêt d'un ouvrage comme celui-ci, issu d'un colloque organisé par le Syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes-réanimateurs élargi (SNPHAR-E). Les 27 contributions qui le composent émanent de médecins, mais aussi de sociologues, économistes et politistes, qui décortiquent le virus qui ronge aujourd'hui l'organisation de la santé publique. Celui-ci a un nom, la marchandisation rampante, et a été inoculé par une nébuleuse d'agents bien identifiables – patrons d'assurance et de cliniques privées, hauts fonctionnaires et décideurs politiques – qui sont parvenus à réduire les enjeux de santé à une simple question d'efficacité comptable, dont la définition est elle-même largement biaisée. Les auteurs mettent ainsi à jour les soubassements des dernières « réformes » qui ont affecté l'organisation hospitalière, du plan « Hôpital 2007 » à la récente loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » (HPST), dissimulés sous une novlangue qui prolifère là aussi avec vigueur, qu'il s'agisse des Agences régionales de santé, de la tarification à l'activité ou des groupes homogènes de maladie. Un démontage clair et sans détours qui n'en reste pas moins rigoureux. L'ouvrage vaut aussi au-delà du sujet dont il traite pour sa trop rare capacité à réunir acteurs et chercheurs, qui plus est de différentes disciplines, ainsi que pour la présentation à la fois fine et pédagogique qu'il fait des principes du *New Public Management*, c'est-à-dire cette pénétration croissante des logiques gestionnaires du privé lucratif dans l'ensemble des administrations et services publics, sous couvert de la fausse neutralité d'instruments qui seraient purement « techniques ». Bref, qui dénie la dimension politique de choix qui se présentent sous le masque de la nécessité.

PAR HENRI PENA-RUIZ*

L'argent roi

Entretien avec Karl Marx

L'entretien que vous allez lire n'a jamais eu lieu. Et pourtant rien n'est inventé ! Karl Marx est bien l'auteur de toutes les réponses qu'il a faites à Henri Pena-Ruiz, puisque cette « vraie-fausse » interview a été écrite... à partir de ses livres ! (Note de l'éditeur)

32

*HENRI PENA-RUIZ est philosophe, professeur en première supérieure au lycée Fénélon.

Henri Pena-Ruiz. : Bonjour, monsieur Marx. Je ne peux vous cacher mon émotion. Vous représentez tant de choses pour ceux que révolte le monde comme il va ! Aujourd'hui le capitalisme fait rage. C'est le règne de l'argent roi. Comment caractériser le genre de relations qu'il instaure entre les hommes ?

Karl Marx : L'argent en possédant la *qualité* de tout acheter, en possédant la *qualité* de s'approprier tous les objets est donc l'objet comme possession éminente. L'universalité de sa *qualité* est la toute-puissance de son essence. Il passe donc pour tout-puissant... L'argent est l'*entremetteur* entre le besoin et l'objet, entre la vie et le moyen de subsistance de l'homme. Mais ce qui sert de moyen terme à *ma* vie sert aussi de moyen terme à l'existence des autres hommes pour moi. C'est pour moi l'*autre* homme. (Marx se lève et récite de mémoire un extrait de Goethe.)

H.P. : Il y a aussi le fameux réquisitoire de Shakespeare, dans sa pièce intitulée *Timon d'Athènes...* (Toujours debout, Marx récite maintenant la célèbre diatribe sur l'argent.)

K.M. : « De l'or ! De l'or jaune, étincelant, précieux ! Non, dieux du ciel, je ne suis pas un soupireur frivole... Ce peu d'or suffirait à rendre blanc le noir, beau le laid, juste l'injuste, noble l'infâme, jeune le vieux, vaillant le lâche... Cet or écartera de vos autels vos prêtres et vos serviteurs ; il arrachera l'oreiller de dessous la tête des mourants ; cet esclave jaune garantira et rompra les serments, bénira les maudits, fera adorer la lèpre livide,

donnera aux voleurs place, titre, hommage et louange sur le banc des sénateurs ; c'est lui qui pousse à se remarier la veuve éplorée. Celle qui ferait lever la gorge à un hôpital de plaies hideuses, l'or l'embaume, la parfume, en fait de nouveau un jour d'avril. Allons, métal maudit, putain commune à toute l'humanité, toi qui mets la discorde parmi la foule des nations... »

(Marx se rassoit, et me sourit avant de lancer un très bref commentaire qui est comme une invitation à l'analyse.)

Shakespeare décrit parfaitement l'essence de l'argent.

“ Que diantre !
il est clair que tes mains et tes pieds
Et ta tête et ton c... sont à toi ;

Mais tout ce dont je jouis
allégrement

En est-ce donc moins à moi ?

Si je puis payer six étalons,
Leurs forces ne sont-elles pas
miennes ?

Je mène bon grain et suis un gros
monsieur,

Tout comme si j'avais
vingt-quatre pattes. ”

GOETHE, FAUST (MÉPHISTOPHÉLÈS)

H.P. : C'est effectivement saisissant ! Finalement n'est-ce pas la même idée que Goethe et Shakespeare, à des époques fort différentes, mettent en évidence ? Ne mettent-ils pas en cause la mercantilisation de tous les rapports humains ?

K.M. : Commençons d'abord par expliquer le passage de Goethe. Ce qui grâce à l'argent est pour moi, ce que je peux payer, c'est-à-dire ce que l'argent peut acheter, je le suis moi-même, moi le possesseur de l'argent. Ma force est tout aussi grande qu'est la force de l'argent. Les qualités de l'argent sont mes qualités et mes forces essentielles - à moi son possesseur. Ce que je suis et ce que je *peux* n'est

donc nullement déterminé par mon individualité [...]. Moi qui par l'argent peux tout ce à quoi aspire un cœur humain, est-ce que je ne possède pas tous les pouvoirs humains ? Donc mon argent ne transforme-t-il pas toutes mes impuissances en leur contraire ? Si l'*argent* est le lien qui me lie à la vie *humaine*, qui lie à moi la société et qui me lie à la nature et à l'homme, l'argent n'est-il pas le lien de tous les liens ? L'argent ne peut-il pas dénouer et nouer tous les *liens* ? N'est-il non plus de ce fait le moyen universel de séparation ? Il est la vraie *monnaie divisionnaire*, comme le vrai *moyen d'union*, la force *chimique* universelle de la société.

H.P. : Ne pourrait-on rapprocher ta diatribe de Shakespeare de l'analyse que vous faites du fétichisme de l'argent dans la société capitaliste ?

K.M. : Shakespeare souligne surtout deux propriétés de l'argent. Tout d'abord il est la divinité visible, la transformation de toutes les qualités humaines et naturelles en leur contraire, la confusion et la perversion universelle des choses ; il fait fraterniser les impossibilités. Ensuite il est la courtisane universelle, l'entremetteur

universel des hommes et des peuples. La perversion et la confusion de toutes les qualités humaines et naturelles, la fraternisation des impossibilités - la force divine - de l'argent sont impliquées dans son essence en tant qu'essence générale aliénée, aliénante et s'aliénant, des hommes. Il est la puissance aliénée de l'humanité.

H.P. : La mondialisation des échanges et de la concurrence serait-elle celle de ces relations faussées par l'argent ?

K.M. : L'argent - moyen et pouvoir universels, extérieurs, qui ne viennent pas de l'homme en tant qu'homme et de la société humaine en tant que société -, moyen et pouvoir de convertir la représentation en réalité et la réalité en simple représentation, transforme tout aussi bien les forces essentielles réelles et *naturelles de l'homme* en représentation purement abstraite et par suite en imperfections, en chimères douloureuses, que d'autre part il transforme les *imperfections* et chimères réelles, les forces essentielles réellement impuissantes qui n'existent que dans l'imagination de l'individu, en forces essentielles réelles et en pouvoir.



H. P. : Pensez-vous vraiment que l'argent corrompt tout ce qu'il touche ?

K.M. : Il transforme la fidélité en infidélité, l'amour en haine, la haine en amour, la vertu en vice, le vice en vertu, le valet en maître, le maître en valet, le crétinisme en intelligence, l'intelligence en crétinisme.

H.P. : Face à cette puissance aliénante de l'argent roi, qui intervertit le vrai et le faux, le réel et l'imaginaire, quelle est la tâche majeure de la pensée ?

K.M. : La première tâche de la philosophie, qui est au service de l'histoire, consiste, une fois démasquée l'*image sainte* qui représentait la renonciation de l'homme à lui-même, à démasquer cette renonciation sous ses formes profanes. La critique du ciel se transforme ainsi en critique de la terre, la *critique de la religion* en *critique du droit*, la *critique de la théologie* en *critique de la politique*. ■

Extrait de *Entretien avec Karl Marx*, Plon, 2012
publié avec l'autorisation de l'éditeur.



Par **PHILIPPE BOURDIN***

Être citoyen sous le Directoire (II) : les formes d'organisation

Le Directoire (1795-1799), n'est en rien le moment ultime, divagant, incompréhensible, de la Révolution. « République bourgeoise » peut-être, il s'applique à établir fermement l'ordre civique et politique, à achever le temps des émotions populaires. L'idée d'un espace politique apte à transcender les communautés particulières, donc susceptible de laisser s'exprimer la diversité individuelle, s'impose peu à peu.

***PHILIPPE BOURDIN** est professeur d'histoire moderne à l'université Blaise-Pascal (Clermont II).

Pour qu'il existe, encore faut-il que le débat politique puisse se nourrir de l'imprimé et de la vie associative. Or, la constitution de l'an III interdit, et la police y veille, toute association « contraire à l'ordre public », et expressément celles qui se qualifiaient de « sociétés populaires », qui, traitant de politique, s'affilieraient entre elles, tiendraient des séances publiques distinguant entre adhérents et assistants. Mais, dans les faits, on observe un réveil des structures militantes. Les anciens Jacobins se retrouvent très vite à Toulouse au sein du Club des patriotes, qui correspond avec la capitale et le reste de la province, à Angers dans le cadre de la Société de littérature et de jeux, affiliée à son homologue nantaise, à Sète dans le Cercle patriotique, à Montpellier, Toulon, Metz, etc. À Paris, ils se retrouvent rue Saint-Honoré dans le comité Amar, qui réfléchit aux meilleurs moyens pour restituer la Constitution de 1793 aux Français, dans l'église des Quinze-Vingt, ou plus nombreux encore au Club du Panthéon, autour de Lebois, ancien partisan de Marat, ou de Drouet, célèbre depuis la fuite du roi à Varennes. Cette « Réunion des amis de la république », bourgeois, militaires et quelques ouvriers, qui comptera jusqu'à

2 000 membres, est présidée par un « orateur » et réunit les jours pairs. Elle entend proposer « un contrepoison salutaire aux poisons aristocratiques » : commentant la presse et publiant *La Vérité au peuple*, elle discute de la vie chère, des prêtres réfractaires, des émigrés et des Chouans, des persécutions des patriotes amnistiés. Une opposition plus radicale au régime s'y organise bientôt, notamment sous la conduite de François Noël, dit Gracchus Babeuf, ancien feudiste, grand lecteur des Lumières, rédacteur du *Tribun du Peuple*. Il attire autour de lui et de son journal d'anciens militants sans-culottes : commerçants, anciens de la garde nationale, artisans indépendants, mais aussi membres des professions libérales, employés de l'ad-

« L'opposition au libéralisme économique du Directoire et au rétrécissement des libertés politiques constitue le « ciment » de ce noyau dur habitué des tribunes du Club du Panthéon. »

ministration. Ils doivent constituer une avant-garde révolutionnaire défendant un programme qui propose une nouvelle organisation communautaire et n'exclut pas la loi agraire, alors que la question de la propriété des terres se repose avec acuité sous le Directoire : en mars 1796, le régime supprime la vente des biens nationaux en petits lots et exige un versement initial équivalent à la moitié du prix total, écar-

tant de nouveau la petite et moyenne paysannerie.

LA CONJURATION DES ÉGAUX DE GRACCHUS BABEUF

La « Conjuraton des Égaux » illustre le nouveau mode d'intervention de l'opposition démocratique au Directoire, fondé sur le « secret ». Pour Babeuf, son principal concepteur, seule une avant-garde révolutionnaire, organisée et clandestine, est susceptible de faire triompher une révolution populaire. Il rassemble ainsi un groupe hétéroclite composé de porte-parole (Antonelle, Varlet, Félix Lepeletier, Sylvain Maréchal, auteur du Manifeste des égaux), d'anciens militants du Club des Jacobins et des sections de l'an II, des hébertistes et des robespierristes. La présence de « patriotes » européens (comme Buonarroti) confère au mouvement une portée qui dépasse les frontières de la France. L'opposition au libéralisme économique du Directoire et au rétrécissement des libertés politiques constitue le « ciment » de ce noyau dur habitué des tribunes du Club du Panthéon (fermé le 26 février 1796) et des colonnes du *Tribun du Peuple*... Riche de 590 abonnés, le journal touche d'abord, comme l'ensemble de la Conjuraton, la population parisienne, mais 238 lecteurs sont répartis dans les départements, particulièrement dans le Var, le Pas-de-Calais et le Nord.

En mars 1796, alors que les mesures officielles de répression se renforcent, le groupe, qui prétend pouvoir s'appuyer sur 17 000 militants, se dote d'une structure

politique

insurrectionnelle : le « Directoire secret de salut public » coiffe une organisation pyramide et hiérarchisée d'agents (selon leur position dans cette structure concentrique, les agents ne partagent pas tous le même degré d'information sur le « but concerté ») qui doivent encadrer le sou-

“ Selon Babeuf, une étape transitoire sera nécessaire avant la réalisation de la société idéale, durant laquelle le pouvoir sera dévolu au directoire secret et des mesures immédiates imposées pour s'associer le peuple. ”

lèvement populaire. Selon Babeuf, une étape transitoire sera nécessaire avant la réalisation de la société idéale, durant laquelle le pouvoir sera dévolu au directoire secret et des mesures immédiates imposées pour s'associer le peuple : logement des pauvres chez les riches, distribution gratuite de pain et de vivres, etc. Diffusé par une intense propagande (pamphlets, chansons), le programme des conjurés, s'il s'inscrit dans l'héritage des « Exagérés » et des « hébertistes », en radicalise les propositions. Dans le domaine économique, sont prévues : la nationalisation du commerce, la suppression de la monnaie et des héritages, l'obligation du travail (dégagé de tout esprit de profit et limité à une partie de la journée), la planification des productions agricoles, une consommation égale pour tous. Dans le domaine politique, la démocratie directe est favorisée au détriment d'un exécutif morcelé, confiné aux questions économiques.

Mais les divisions idéologiques des conjurés, notamment sur la collectivisation des terres, la crainte des petits propriétaires devant l'infléchissement communiste du programme, le manque d'expérience des militants devant l'action

clandestine, fragilisent un mouvement que les autorités (en particulier Carnot), aidées par des traîtres à la cause, vont rapidement anéantir. Après le vote, en avril 1796, d'une loi punissant de mort l'apologie de la Constitution de 1793 et les appels à la dissolution du Directoire, Babeuf et ses amis sont arrêtés le 21 floréal an IV (16 mai 1796). Une tentative de soulèvement, menée par d'anciens Jacobins et des citoyens des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel, pour mobiliser l'armée du Camp de Grenelle, les 23 et 24 fructidor an IV (9 et 10 septembre 1796), met un terme final à l'aventure babouviste, bien que les fidèles de celle-ci n'aient qu'été minoritaires dans la circonstance. Le procès des babouvistes a lieu à Vendôme de février à mai 1797. Il a pour effet de permettre la diffusion auprès d'un large public des idéaux égalitaires et démocratiques dont s'inspireront les meneurs des mouvements révolutionnaires du premier XIX^e siècle (Buonarroti publiera lui-même, en 1828, *La Conjuraison de l'égalité*). Babeuf cependant est condamné à mort et guillotiné avec son ami Darthé, le 8 prairial an V (27 mai 1797).

UNE DÉMOCRATIE QUI TARDE À S'APAISSER

L'atonie relative des « néo-jacobins » - car il faut compter avec une presse d'opinion toujours vivace, comme le prouve *Le Journal des hommes libres* - laisse pour un temps place libre aux modérés et aux royalistes du Club de Clichy, qui peuvent compter sur des feuilles complices (*la Quotidienne, le Censeur des journaux, les Actes des apôtres et des martyrs*, etc.). La victoire royaliste aux élections de l'an V sonne l'heure de gloire de cette officine tandis qu'au 18 Fructidor retentit le glas pour les journalistes amis, dont plusieurs sont déportés à l'île d'Oléron. Les ambitions restauratrices demeurent cependant au cœur du projet de l'Institut philanthropique, organisé en réseaux provinciaux (Sociétés des amis de l'ordre, Coterie des

filis légitimes, Enfants du soleil, Compagnies de Jésus ou de Jéhu) qui ne parviendront jamais à réaliser le plan d'insurrection total rêvé depuis 1793.

Le danger incite une partie de la gauche à défendre désormais, au nom de la sauvegarde de la République, la Constitution de l'an III. Elle compose avec le bon vouloir fluctuant du Directoire (répressif en l'an V, encourageant de fructidor an V à floréal an VI) pour renforcer clandestinement ou officiellement un réseau de cercles constitutionnels sur tout le territoire, au sein duquel les nuances vont être infinies entre les différentes conceptions politiques et sociales. Une partie de ces cercles, fondés par les élus locaux, se limitent à une défense et une illustration des choix gouvernementaux, à la seule préparation des élections. D'autres, au sein desquels renaît le militantisme populaire, et qui font des émules parmi les administrateurs des départements, s'inquiètent de la contre-révolution et de la paupérisation, renouent avec la volonté de régénération antérieurement exprimée, fondée sur l'école, les fêtes, le théâtre. À Paris, en l'an VII, dans la salle du Manège puis dans une église de la rue du Bac, beaucoup d'anciens du Club du Panthéon, comme Drouet ou Le Pelletier, discutent sans complexe (et avant expulsion par Fouché, ministre de la Police) de mesures de salut public, de Babeuf, de la « patrie en danger ». Dans une démocratie qui tarde à s'apaiser, les bruits sont nombreux sur les conjurations possibles, tout en s'interrogeant sur leurs différentes déclinaisons politiques. Souvent recasés dans les administrations, d'anciens responsables de la Terreur (Varlet, Pache, Antonelle, Prieur de la Marne) conservent des liens discrets tout en prétendant s'être retirés dans leur espace privé. Rigomer Bazin prophétise une « conspiration populaire » qui mettrait fin à toutes les autres. ■

*II) Cet article fait suite à celui paru sous le même titre dans *La Revue du projet*, n° 12, décembre 2011.

Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

PAR GUY BURGEL

Ville, le silence et l'exigence

Une véritable révolution de la politique de la ville est nécessaire en France alliant intelligence et persévérance.

GUY BURGEL, est professeur de géographie/urbanisme à l'université Paris Ouest-Nanterre La Défense.

La ville ne fait pas recette dans le débat public en France. Après les élections régionales de 2009, qui avaient fait l'impasse en Île-de-France sur les défis du Grand Paris, la dernière campagne présidentielle vient à nouveau d'en infliger la preuve. Mis à part quelques propos bienveillants sur la banlieue, le mot même de ville a été absent du langage de la plupart des candidats. Ce silence assourdissant n'est pas seulement paradoxal dans un pays, qui compte plus de 80% de citoyens, où la quasi-totalité des habitants ont des consommations et des comportements de type urbain, révélés encore par les résultats des derniers scrutins (abstention plus forte en ville, poussée du Front national dans les espaces les moins métropolisés). Il devrait interpellé les responsables politiques, le président François Hollande en tête, au moment où l'idée de croissance revient et tend heureusement à contrebalancer la morosité de la crise et l'omniprésence de l'austérité. Car s'il fut un temps dans l'histoire de la France contemporaine, où l'accélération de l'urbanisation fut concomitante du progrès, ce fut bien pendant les Trente glorieuses (décennies 1950-70) : élévation des niveaux de vie, du logement à la voiture, démocratisation de la culture, accumulation économique à travers l'industrialisation en profondeur du territoire et la banalisation des services, renouvellement du creuset social, dans

une communauté nationale qui se « moyennisait », une société qui se féminisait, notamment par l'emploi, et une éducation qui se généralisait.

LA VILLE PROGRESSIVE

Ce n'est pas le lieu de s'étendre ici sur les raisons, qui depuis plus de vingt ans ont soudain désenchanté cette ville progressive : crise du système économique (scepticisme sur la croissance, doute sur l'échange), crise des matérialités urbaines (insuffisance de la construction de logements, contradictions de la mobilité, égale angoisse devant les dilutions périphériques et la densification des zones centrales), crise de l'intégrateur urbain (échec de l'école, crainte d'un communautarisme qui remplacerait les luttes sociales). L'inquiétude et les ambiguïtés nées des préoccupations environnementales s'additionnent à ces incertitudes : le développement durable contre la croissance ? la catastrophe climatique ou des pollutions localisées ? Et l'impuissance à définir les bons périmètres géographiques et institutionnels d'un nouveau gouvernement de la ville se résout dans des gouvernances vagues, qui ajoutent une crise de la citoyenneté aux contradictions objectives. Mais il paraît plus essentiel encore d'insister sur les principes refondateurs aujourd'hui de la politique urbaine, une espèce d'axiome qui voudrait rendre espoir à la ville. La première condition est incontestablement de rétablir les bases sur la longue durée de la ville progressive : les 3 « I », instruction, immigration, innovation. Restaurer une éducation nationale, publique, efficace et équitable partout et pour tous, de la maternelle à l'université, est une priorité incontournable. C'est le seul moyen dans un monde urbain à la

fois pluraliste et changeant d'assurer avec bonheur les mutations individuelles et collectives, les innovations technologiques et culturelles nécessaires, et surtout les compréhensions mutuelles indispensables au *melting pot* social. Ce retour à un système éducatif de la réussite doit s'accompagner de la conviction que la vocation initiale de l'école est d'être une ins-

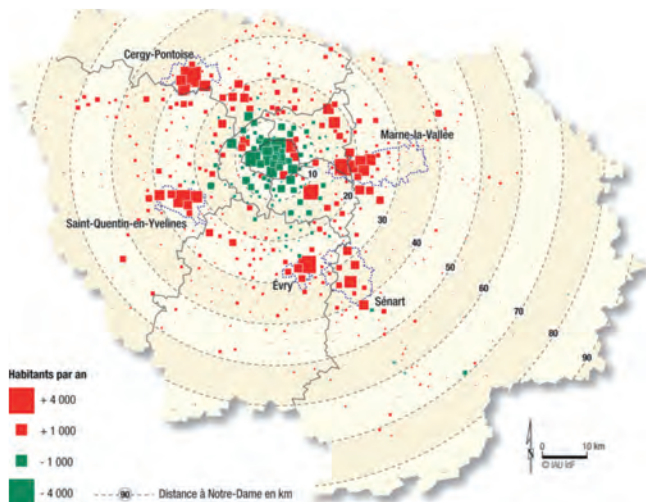
“ Il faut une vision politique et une adhésion populaire, pour transformer le silence sur la ville, en exigence de la ville. ”

tance de formation, et pas d'acquisition de techniques, *a fortiori* de métiers. Cette logique s'inscrit en faux contre la fuite en avant actuelle de professionnalisations précoces et mutilantes. On ne sera pas un citoyen actif et épanoui, parce qu'à 15 ans, on aura été « orienté » en apprentissage, souvent contre son gré. Cette priorité éducative ne souffre d'aucune limitation, même budgétaire : investir dans la jeunesse n'est pas s'endetter, mais bâtir l'avenir.

SAVOIR INNOVER

La France a besoin d'immigration, parce qu'elle vieillit, parce que c'est le seul moyen d'amplifier avec l'enrichissement culturel et matériel son ouverture au monde. Pour la réussir, il faut en même temps assurer l'intégration des populations d'origine étrangère (l'emploi, le logement, l'école, la citoyenneté), et affirmer les valeurs intangibles de la République (la laïcité, le respect de la femme). Les unes sont d'autant mieux acceptées que l'autre est acquise. La ville de la haute

La reprise de la centralité parisienne au tournant du XXI^e siècle



1975-1990 : la moitié de la croissance démographique est dans les villes nouvelles



1990-2006 : la moitié de la croissance démographique est à moins de 20 km de Notre-Dame

croissance en apporta la démonstration. Mais il faut en outre savoir innover. Comprendre que le développement de l'emploi, même dans les grandes villes, ne peut plus être seulement « technopolitain », mais aussi d'économie banale, localisée (l'« altermétropolisation »). Montrer que la ville « intense », en alternative de la périurbanisation, n'est pas nécessairement densifier avec des tours et des barres. Se battre encore pour changer, et pas réduire, les mobilités, afin de les rendre plus efficaces, moins pénibles et moins consommatrices d'énergie. Bref, mettre l'imagination au pouvoir.

Ces prémisses admises, on pourra venir aux grandes lignes d'une véritable re-création de la ville. Elles apparaissent souvent dans l'inversion des termes des politiques urbaines suivies jusqu'à maintenant. Depuis près de dix ans, l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) a amplifié de ses financements massifs (plus de 40 milliards d'euros programmés) et de son volontarisme porté au plus haut sommet de l'État, les errements suivis depuis des décennies : mettre l'accent principal sur la matérialité de la ville, en traitant les façades, les revêtements, les cheminements, quand ce n'est pas en faisant implorer des immeubles, de façon provocatrice en période de pénurie de logements. C'est évidem-

ment se tromper de cible, prendre le contenant pour le contenu, et oublier que sans des mesures sociales radicales sur l'école, l'emploi, les services publics, tout urbanisme, si imaginaire soit-il, est voué à l'échec. Ce n'est pas l'argent qui manque, mais l'intelligence et la persévérance pour l'investir à bon escient et provoquer des effets de levier sur la ville tout entière.

Il faut aussi en finir avec les incantations bien-pensantes et toujours répétées : la mixité résidentielle, dont on n'a jamais prouvé qu'elle améliorerait les relations entre les groupes, le rapprochement habitat-emploi, tarte-à-la crème d'aménageurs qui rêvent peut-être du modèle de la mine et du coron, mais n'observent pas les sociétés urbaines complexes. On préférera toujours aux injonctions et aux prescriptions la compréhension fine des processus pour les accompagner, les infléchir ou éventuellement les amplifier. À cet égard, la mobilité sociale entre générations, parce qu'elle porte l'espoir, est plus prometteuse que le mélange des statuts immobiliers (logements locatifs et en accession à la propriété). De la même façon, les reprises spontanées de centralité (retournement de l'attractivité en faveur des zones centrales), dont témoignent tous les recensements des années 2000, à Paris comme dans les grandes agglomérations provinciales, devraient

retenir l'attention. Elles montrent que l'extension périphérique des villes n'est pas inéluctable, pour autant que des politiques ambitieuses de transports collectifs, de réforme foncière et d'imagination architecturale, encourageraient ces tendances « naturelles ».

Mais il s'agirait là d'une véritable révolution de la politique de la ville en France. Il faut cesser de la confondre avec le traitement des quartiers difficiles et la résolution sectorielle des problèmes immédiats (pénurie de logements, difficultés quotidiennes de transports). La ville est une totalité, qui embrasse tous les territoires, tous les groupes sociaux, et associe leurs logiques antagonistes : accumulation et pauvreté, exclusion et embourgeoisement, centre et périphéries. À ce titre, elle réclame une stratégie, qui articule de façon logique et chronologique, défis de court terme et ambitions de long terme, projets localisés et déclinaison d'un récit urbain mythique, et même institutions démocratiques chargées de la mettre en œuvre. Désormais, la compétence territoriale ou technique n'est pas suffisante. Il faut aussi une vision politique et une adhésion populaire, pour transformer le silence sur la ville, en exigence de la ville. ■

Par **SYLVESTRE HUET***

Choix technologiques, démocratie et savoirs : comment sortir de l'impasse ?

***SYLVESTRE HUET** est journaliste spécialisé dans les sujets scientifiques.

La plupart des scientifiques assimilent une approche rationnelle des choix politiques, ou du débat entre citoyens et entre ceux-ci et leurs élus, à un simple partage de connaissances. Avec parfois, d'ailleurs, l'idée que ces connaissances seraient apportées par eux-mêmes aux citoyens et aux élus. Puis, dès lors que ce partage des connaissances aurait lieu, le débat serait posé en termes rationnels, et la décision prise, de ce fait, le serait elle aussi. Cette idée plonge ses racines dans une tradition fort respectable, qui remonte aux Lumières et au courant rationaliste ainsi qu'à la rencontre de nombreux scientifiques et intellectuels avec le PCF après la Seconde Guerre mondiale.

L'ILLUSION DU PARTAGE DU SAVOIR POUR PARTAGER LE POUVOIR.

Cette vision est, à mon avis, une illusion. Illusion d'abord parce que l'approche rationnelle des citoyens ne se fonde pas nécessairement sur la connaissance des faits issus de l'activité scientifique. Elle peut parfaitement, et à raison, se fonder sur leur simple expérience de l'exercice du pouvoir politique, économique et médiatique et considérer que cette expérience fonde rationnellement une réaction de méfiance ou de refus d'usages de technologies dont les mécanismes et les effets sont peu connus puisque nouveaux ou qui ont dans le passé déjà montré leur capacité à produire des catastrophes. Ils nous ont menti sur l'amiante, pourquoi nous diraient-ils la vérité sur

les transgènes végétaux ? Les centrales nucléaires de Tchernobyl et de Fukushima ont causé d'énormes dégâts, pourquoi cela ne se reproduirait-il pas pour les nôtres ? Les questions et l'attitude de refus qui découlent de ces expériences sont tout à fait rationnelles. Mais allons plus loin et évoquons deux raisons complémentaires et plus radicales encore qui détruisent cette illusion.

Tout d'abord, le partage des connaissances, au sens du savoir accumulé par la recherche mais aussi des questions identifiées comme sans réponse à un instant donné par les scientifiques et les ingénieurs, est une illusion. Cette affirmation que certains jugeront peut-être brutale n'a en réalité rien de méprisant et ne vise pas particulièrement les citoyens ne disposant pas d'une formation initiale de haut niveau.

La science contemporaine ne constitue pas seulement, tant par ses réponses que par ses questions identifiées, un volume très difficilement synthétisable et assimilable par les citoyens comme par les responsables politiques, elle se construit au prix d'une spécialisation de plus en plus étroite qui rend très délicat le partage des connaissances à l'intérieur même du système scientifique. Les scientifiques eux-mêmes ont du mal, voire sont dans l'impossibilité, de lire tout ce qui se publie dans leur sous-domaine de spécialité. Exiger un partage des connaissances généralisé à l'ensemble de la société alors même qu'il est difficile à réaliser au sein des laboratoires ne semble donc guère... raisonnable.

Quant au monde politique il suffit d'observer le fonctionnement de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (OPECST) pour constater que toutes les forces politiques

délèguent à un petit nombre de « spécialistes » le soin de déterminer ce qu'il faut savoir et décider dans tel ou tel domaine technique.

SLOGAN OU PARTAGE DE CONNAISSANCES

En matière de biotechnologies végétales, le soin extrême pris à ne jamais distinguer les risques et avantages des deux transgènes dominants au plan des applications - les semences Ready Round Up, donc une tolérance à un herbicide et les semences dites Bt donc permettant une fabrication de toxine insecticide par la plante - montre bien la volonté d'éviter tout débat précis au bénéfice de formules générales qui ont l'avantage de s'accommoder de l'ignorance non seulement des détails mais même des informations principales sur le sujet.

Si les décisions politiques majeures prises l'ont bien été par les responsables politiques au plus haut niveau - voir à cet égard l'étude récente réalisée par le cabinet Transversales pour le comité d'entreprise d'EDF qui retrace l'historique des décisions majeures pour l'électro-nucléaire en particulier lors du tournant de 1974 - les forces politiques qui ont gouverné le pays depuis 50 ans se sont toujours tournées vers la technocratie, la haute fonction publique, les organismes de recherche publics et l'entreprise publique historique pour lui demander de leur proposer une réponse « clé en main » à sa question sur la politique énergétique. Convaincues de son caractère impératif en raison du manque de ressources fossiles sur le territoire national, elles ont tout fait pour la mettre en œuvre sans chercher à en convaincre les citoyens par un débat argumenté, mais en arrachant leur accord à l'aide de moyens propagandistes, souvent d'ailleurs laissés à

la discrétion des industriels. Puis, une fois l'affaire faite, le souci majeur des responsables politiques et des élus fut d'en parler le moins possible à leurs électeurs. A l'inverse, sur l'utilisation de la transgénèse végétale, la proposition de la recherche publique d'un usage modéré et contrôlé, et d'un effort de recherche sur la balance des avantages et des risques, n'a pas été suivie. Pourquoi ? Parce que l'urgence économique de son utilisation n'apparaissait pas, du moins pas au point de se fâcher avec un grand nombre d'électeurs, beaucoup plus nombreux que les agriculteurs qui voulaient utiliser les semences transgéniques. Du coup, la France est aujourd'hui embringuée dans un conflit avec l'UE en raison de son interdiction peu fondée scientifiquement et juridiquement de l'usage du maïs dit Bt de Monsanto. Mais surtout, même la recherche n'est plus possible comme le montre la destruction de l'essai sur le virus du court-noué de la vigne par la station de l'INRA à Colmar, dans des conditions de sécurité maximale. Dans les deux cas, nucléaire et transgénèse végétale, l'idée d'un partage des connaissances comme base d'un accord de la société pour leur usage massif s'écroule assez vite, dès que l'on interroge la diffusion des savoirs qui sont à la source de ces technologies, ou environnent leur mise en œuvre.

RÔLE DES PARTIS POLITIQUES

Transformer chaque militant, mais également chaque responsable ou candidat à une fonction délibérative ou exécutive dans les institutions politiques en « sachant tout » capable de prendre, de ce fait, les bonnes décisions est donc impossible. Même s'il ne faut pas sous-estimer la nécessité de sans cesse « élargir le cercle des connaisseurs », selon la formule de Brecht. De ce point de vue, les politiques éducatives et culturelles, et singulièrement celles qui concernent les médias, sont au premier rang des priorités. Il s'agit d'une action de long terme, mais dont l'ambition doit être très élevée, nos civilisations, et pas seulement dans leur dimension démocratique, ne pourront pas reposer sur des technologies de plus en plus sophistiquées et simultanément réduire les populations à des consommateurs ignorants de leurs caractéristiques essentielles ou des condi-

tions *sine qua non* à réunir pour les utiliser à moindre risque. Un *sine qua non de facto* : il serait irresponsable de préconiser son usage en l'absence de précautions maximales. Un *sine qua non* politique. En démocratie, le nucléaire, par exemple, ne peut s'imposer durablement à une population qui le refuserait.

BESOIN DE STRUCTURES COLLECTIVES

Mais, dans l'immédiat il est de la responsabilité principale des responsables politiques de mettre en place les structures collectives permettant une maîtrise des activités à risques, que ces risques soient connus, comme ceux du nucléaire, ou qu'ils soient encore méconnus comme ceux qui dérivent d'innovations, de technologies nouvelles comme la transgénèse végétale ou les nanotechnologies. Cet impératif vaut pour tous, citoyens comme gouvernements puisque les gouvernants sont devant ce problème de la connaissance comme de l'expertise dans le même état que chaque citoyen, peu ou prou.

Il existe déjà de nombreux exemples, plus ou moins élaborés, plus ou moins achevés, de telles structures. Après la Seconde Guerre mondiale, ce sont les structures d'État, les directions centrales des ministères dans notre pays, qui jouaient ce rôle. Elles ont, ces trois dernières décennies, considérablement évolué sous la triple influence de l'usage de plus en plus massif de technologies de plus en plus complexes, de la vague ultralibérale du « moins d'État » lancée par Reagan et Thatcher, mais aussi de l'expérience douloureuse que certains responsables politiques ont vécue lorsqu'ils se sont trouvés en première ligne de gestion de risques technologiques - ou de risques ressentis comme tels (la crise du sang contaminé en France avec les procès contre des ministres, y compris le Premier).

L'institution de structures de type « Agences », Autorités administratives indépendantes, mais aussi la formalisation de l'activité d'expertise collective - qu'il s'agisse du GIEC ou de l'adoption de chartes de l'expertise dans la plupart des organismes de recherche publics et même - il y a peu, à l'Académie des sciences - est un mouvement que l'on repère dans la plupart des pays développés. De manière générale, ces créations visent à déplacer hors de l'exécutif la réalisation de l'expertise des risques et de la recommandation

à l'autorité publique, voire - c'est le cas des Autorités administratives indépendantes - l'exercice d'un pouvoir réel.

AMBIGUÏTÉ DE L'EXTERNALISATION DE L'EXPERTISE

Ce mouvement d'externalisation de l'expertise voire du pouvoir de décision procède de plusieurs motivations dont certaines sont profondément positives et d'autres plus ambiguës. Ce qui est positif, c'est la conscience de la complexité des effets économiques, sociaux, sanitaires et sociétaux (songeons à la procréation assistée) de l'usage massif de technologies de plus en plus puissantes, invasives et complexes. Que les gouvernements, les responsables politiques prennent conscience de leur fragilité devant ce mouvement, qu'ils se méfient des technostructures établies par le passé, c'est bien sûr positif. Réfléchir plus longtemps, de manière plus complète, en procédant à des consultations d'experts et des citoyens, avant de recourir à des technologies puissantes et nouvelles est plutôt raisonnable.

Autrement dit, expliciter l'espace des choix et le nourrir en ayant recours à l'expertise et à la consultation publique ne peut se limiter à lancer quelques slogans simplificateurs qui ne peuvent que se retourner contre la crédibilité politique. Dans cette perspective, l'une des responsabilités des élus et des gouvernants est de mettre en place et de faire vivre - par la nomination de leurs directions en particulier - les diverses structures susceptibles de produire de l'expertise voire de la décision en matière de gestion de risques, de manière à ce qu'elles remplissent correctement leurs fonctions. Comment organiser un débat citoyen le plus honnête possible ? Comment expliquer le fonctionnement de ces structures aux citoyens ? Voilà autant de questions qui relèvent du politique, de ses décisions et sur lesquelles la compétence et le niveau de connaissances des élus et des dirigeants doivent être sans failles puisque c'est là qu'ils sont attendus et non sur leurs connaissances de physique nucléaire ou de sismologie. ■

Document extrait d'une intervention de Sylvestre Huet à la Fondation Gabriel-Péri.

1) À cet égard la procédure de la Commission nationale du débat public est à critiquer

LES RESPONSABLES THÉMATIQUES



Patrice Bessac
Responsable national du Projet
projet@pcf.fr



Stéphane Bonnery
Formation/Savoirs, éducation
recherche
stephane.bonnery@wanadoo.fr



Nicolas Bonnet
Sport
nbonnet@pcf.fr



Hervé Bramy
Écologie
hbramycg93@wanadoo.fr



Ian Brossat
Sécurité
ian.brossat@paris.fr



Laurence Cohen
Droits des femmes/Féminisme
cohenperdrix@gmail.com



Xavier Compain
Agriculture/Pêche
jyoudom@pcf.fr
ssimonin@pcf.fr



Olivier Dartigolles
Europe
odartigolles@pcf.fr



Yves Dimicoli
Économie Finances
ydimicoli@pcf.fr



Jacques Fath
Relations internationales,
paix et désarmement
jfath@pcf.fr



Olivier Gebhurer
Enseignement supérieur
et recherches
olivier.gebhurer@wanadoo.fr



Jean-Luc Gibelin
Santé Protection sociale
jean-luc.gibelin@orange.fr



Isabelle De Almeida
Jeunesse
isabelle.dealmeida@numericble.fr



Fabienne Haloui
Lutte contre racisme,
antisémitisme et discriminations
fabienne.haloui@orange.fr



Alain Hayot
Culture
ahayot@pcf.fr ou
ahayot@regionpaca.fr



Valérie Goncalves
Énergie
val.goncalves@free.fr



Jean-Louis Le Moing
Dom-tom
jllemoing@pcf.fr



Danièle Lebaïl
Services Publics et solidarités
danielle.lc@wanadoo.fr



Isabelle Lorand
Libertés et droits de la personne
liberte@pcf.fr



Sylvie Mayer
Economie sociale et solidaire
mayersy@wanadoo.fr



Catherine Peyge
Droit à la ville, logement
catherine.peyge@ville-bobigny.fr



Gérard Mazet
Transports
gmazet@pcf.fr



Eliane Assassi
Quartiers populaires et libertés
elianeassassi.contact@gmail.com



Richard Sanchez
LGBT
rsanche@pcf.fr



Véronique Sandoval
Travail
sandoval_ve@yahoo.fr



Jean-François Téaldi
Droit à l'information
jean-francois.tealdi@francetv.fr



Nicole Borvo
Institutions, démocratie, justice
mdagorn@pcf.fr



Jean-Marc Coppola
Réforme des collectivités locales
jmcoppola@regionpaca.fr



Jérôme Relinger
Révolution numérique
et société de la connaissance
jrelinger@pcf.fr

Liste publiée dans *Communistes*
du 22 septembre 2010

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Patrice Bessac
Responsable
de la Revue



Guillaume Quashie-Vauclin
Responsable
adjoint



Noëlle Mansoux
Secrétaire
de rédaction



Amar Bellal
Sciences



Gérard Streiff
Combat d'idées



Marine Roussillon
Pages
critiques



Nicolas Dutent
Communisme
en question



Alain Vermeersch
Revue des
médias



Corinne Luxembourg
Territoires



Côme Simien
Histoire



Renaud Boissac
Collaborateur



Anne Bourvic
Regard



Frédo Coyère
Mise en page
graphisme

COMITÉ DU PROJET ÉLU AU CONSEIL NATIONAL DU 9 SEPTEMBRE 2010 : Patrice Bessac - responsable ; Patrick Le Hyaric ; Francis Wurtz
Michel Laurent ; Patrice Cohen-Seat ; Isabelle Lorand ; Laurence Cohen ; Catherine Peyge ; Marine Roussillon ; Nicole Borvo ; Alain Hayot ; Yves Dimicoli
Alain Obadia ; Daniel Cirera ; André Chassaïne.